



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026-2030

Des femmes et des hommes engagés pour la santé de tous

SOMMAIRE

Édito

Par le Directeur Général et la Présidente
de la Commission Médicale d'Établissement

Introduction

Le CHU de Lille
Le projet d'établissement : un travail collaboratif

01

**PROPOSER UNE OFFRE DE SOINS
EN ADAPTATION CONSTANTE FACE
AUX BESOINS DE LA POPULATION**

PAGE 10

02

**FAVORISER LA COOPÉRATION
AVEC LES AUTRES ACTEURS DES TERRITOIRES**

PAGE 40

03

**PROMOUVOIR LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION, L'ENSEIGNEMENT
ET LA FORMATION**

PAGE 54

04

**ENTREtenir UNE RELATION DURABLE
AVEC NOS PROFESSIONNELS**

PAGE 68

05

**ACCOMPAGNER NOS MANAGERS
DANS L'EXERCICE DE LEURS MISSIONS**

PAGE 76

06

**ASSURER L'AMÉLIORATION CONTINUE
DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS
EN IMPLIQUANT NOS PROFESSIONNELS
ET LES USAGERS**

PAGE 82

07

**CONFIRMER NOS ENGAGEMENTS
POUR UN CHU PLUS DURABLE**

PAGE 88

08

**INVESTIR DANS LA MODERNISATION
DE NOS INFRASTRUCTURES**

PAGE 92

EDITO



FRÉDÉRIC BOIRON

Directeur Général du CHU de Lille

Pr CHARLOTTE CORDONNIER

Présidente de la Commission Médicale
d'Établissement du CHU de Lille



Classé parmi les meilleurs hôpitaux en France et dans le monde, comptant parmi les plus grands CHU de notre pays, le CHU de Lille est avant tout un établissement public de santé ouvert à tous, de référence et de recours, pour l'ensemble de la région des Hauts-de-France et au-delà. Il assume ce rôle avec fierté, compétence et responsabilité.

Notre institution tire sa force de ses valeurs fondamentales, de la solidarité nationale, de sa communauté mais aussi de l'engagement individuel des femmes et des hommes qui y exercent au quotidien.

Nos équipes sont portées par la volonté d'atteindre l'excellence dans les missions de soins, d'enseignement et de recherche. Toujours en mouvement, nous cherchons à nous adapter en permanence aux évolutions des connaissances et des technologies, mais aussi à celles de notre société dans son ensemble.

Notre projet d'établissement 2026-2030 a été préparé dans cet esprit. Feuille de route claire et partagée, il affirme nos priorités, conforte nos missions spécifiques et réaffirme notre responsabilité au service des patients, des partenaires, des territoires et des personnels. Il s'inscrit dans un contexte national et international exigeant, marqué par des transformations profondes et de multiples tensions.

Notre communauté choisit de répondre à ces enjeux avec lucidité, pragmatisme et une juste ambition. Le projet résulte d'un vaste travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs du CHU. Il propose notre vision de ce que doit être un grand établissement public de santé au service de la communauté. Il traduit notre engagement de rester toujours innovant, attractif, responsable, en relevant les défis d'aujourd'hui pour préparer la santé de demain. Il porte enfin notre promesse : faire toujours mieux pour la santé de nos concitoyens, au service de tous.

Merci aux équipes du CHU de Lille pour leurs talents et leur engagement, ainsi qu'à tous nos partenaires pour leur soutien. Avec l'ensemble de la gouvernance, des responsables médicaux et des cadres, nous conduisons la trajectoire du CHU avec confiance car nous savons que notre communauté saura faire vivre et grandir ce projet au quotidien.



Pr CHARLOTTE CORDONNIER

Présidente de la Commission
Médicale d'Établissement
du CHU de Lille



FRÉDÉRIC BOIRON

Directeur Général du CHU de Lille
Président du Directoire



Pr MARC HAZZAN

Doyen de l'UFR3S

LE CHU DE LILLE EN QUELQUES MOTS

Le CHU de Lille est un acteur clé de la santé publique dans la région des Hauts-de-France. Hôpital de recours, d'enseignement, d'innovation et de recherche, il est au service des 6 millions d'habitants de la région. Ouvert 24h/24 et 7j/7, il garantit l'égal accès aux soins et prend en charge en hospitalisation ou en soins externes 1,4 million de patients chaque année, avec expertise et bienveillance. Ces engagements confèrent au CHU un positionnement spécifique sur le territoire.

LE CHU DE LILLE EN QUELQUES CHIFFRES* C'EST :

12

hôpitaux

16

pôles d'activité

3 256

lits et places

296

projets de recherche

66

millions d'€ d'investissement

1,828

milliard d'€ de budget

16 279

professionnels

11 079

patients suivis en cancérologie (adultes et enfants)

704

greffes

262 820

hospitalisations

4 751

naissances

*données 2025-2026

INNOVATION
EXCELLENCE CLINIQUE
ACCESSIBILITÉ & ÉQUITÉ
RECHERCHE & ENSEIGNEMENT

LES VALEURS QUI ONT GUIDÉ LA CONCEPTION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026-2030 :

LA DIVERSITÉ

L'EXPERTISE

LA CONFIANCE

L'OUVERTURE

LE RESPECT

L'INNOVATION

L'HUMANITÉ

LE PROFESSIONNALISME

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT : UN TRAVAIL COLLABORATIF

Le projet d'établissement 2026-2030 s'articule autour de **7 ENJEUX PRINCIPAUX** identifiés lors de la phase de lancement de la démarche ...



... DÉCLINÉS EN 8 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



AXE 1

Proposer une offre de soins en adaptation constante face aux besoins de la population



AXE 5

Accompagner nos managers dans l'exercice de leurs missions



AXE 2

Favoriser la coopération avec les autres acteurs des territoires



AXE 6

Assurer l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins en impliquant nos professionnels et les usagers



AXE 3

Promouvoir la recherche et l'innovation, l'enseignement et la formation



AXE 7

Confirmer nos engagements pour un CHU plus durable



AXE 4

Entretenir une relation durable avec nos professionnels



AXE 8

Investir dans la modernisation de nos infrastructures



NOTRE DÉMARCHE

Comment définir le Projet d'Établissement (PE) en quelques mots ?

Issu des propositions des professionnels et construit sur la base du projet médico-soignant, le projet d'établissement constitue le cadre stratégique de développement des activités du CHU. Le projet d'établissement est résumé dans le présent document, destiné à rendre compte de nos activités et de nos projets à nos professionnels, à nos partenaires et au grand public.

Quelle est la finalité du PE ?

Le projet d'établissement présente la politique générale de l'établissement, ses objectifs et ses projets, pour les cinq années à venir.

Comment a-t-il été élaboré ?

Le projet d'établissement a vu le jour grâce à un travail collaboratif, mené entièrement par les équipes du CHU de Lille. Cette version synthétique est proposée afin de rendre le PE plus accessible, afin de faciliter sa lecture et l'appropriation de son contenu. Elle contient les informations essentielles sur les ambitions et les projets du CHU, détaillés dans la version en ligne des volets thématiques du PE.

CALENDRIER D'ÉLABORATION

2023

Définition du cadre méthodologique, création d'un groupe projet et 1^{ère} présentation de la démarche en séminaire de gouvernance.

1^{ER} SEMESTRE 2024

Identification d'ambassadeurs : état des lieux et échanges en sous-commission de la Commission Médicale d'Établissement (CME), en plénière des exécutifs de pôles et via des webinaires thématiques.

JUILLET 2024

Séminaire de gouvernance : présentation des 1^{ères} réflexions des pôles.

SEPTEMBRE 2024 - MARS 2025

Retour des contributions complètes des pôles et des groupes transversaux, discussions en conférences stratégiques de pôles.

AVRIL - MAI 2025

Structuration du projet médico-soignant sur la base des propositions des pôles.

JUIN - JUILLET 2025

Présentation des grandes orientations du PE au directoire puis au séminaire de gouvernance.

AOÛT - DÉCEMBRE 2025

Finalisation des volets thématiques du PE, rédaction et mise en forme des documents de support.

1^{ER} SEMESTRE 2026

Validation par les instances et publication du PE.

01

PROPOSER UNE OFFRE DE SOINS EN ADAPTATION CONSTANTE FACE AUX BESOINS DE LA POPULATION

Le CHU de Lille dessert des territoires où la population est nombreuse et plus jeune que la moyenne nationale. En lien avec l'amélioration de l'espérance de vie, le vieillissement de la population sera plus important dans les prochaines années, mais moindre que dans le reste de la France. Confronté à de fortes inégalités sociales et territoriales, à une prévalence élevée du handicap, à une exposition importante de la population aux principaux facteurs de risque ainsi qu'à une incidence marquée des maladies chroniques, le CHU de Lille a pour ambition de confirmer son rôle d'établissement de référence sur le territoire, afin de garantir

une prise en charge adaptée à tous.

Pour faire face à l'ensemble des enjeux auxquels il est confronté, le CHU de Lille déploie une stratégie médicale et soignante reposant sur 4 orientations :

- **Répondre** aux priorités de santé en proximité et au niveau régional
- **Conforter** les missions distinctives du CHU
- **Promouvoir** la santé globale et l'approche holistique du patient
- **Transformer** les modes de prise en charge



RÉPONDRE AUX PRIORITÉS DE SANTÉ, EN PROXIMITÉ ET AU NIVEAU RÉGIONAL

Le CHU de Lille inscrit son action dans la continuité de ses précédents projets d'établissement et réaffirme son engagement pour mieux diagnostiquer et améliorer la prise en charge des pathologies marquées par une forte prévalence sur le territoire. L'analyse des besoins conduit le CHU de Lille à porter ses efforts dans 3 domaines prioritaires.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER

La prévention, le dépistage et le traitement des cancers restent des enjeux de santé publique cruciaux sur le territoire de proximité du CHU de Lille et en région. Afin d'assurer une coordination efficace des activités, le CHU de Lille s'est doté d'une Fédération de cancérologie. Sur propositions de cette dernière et en cohérence avec le schéma régional de santé, le CHU a identifié 4 axes prioritaires pour amplifier ses actions de lutte contre le cancer.

01

Améliorer la prévention

- **Élargir le dépistage** des cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS) dans le Groupement Hôpitaux Publics Grand Lille (GHT) avec le projet PATHACOV / ALCOVE
- **Développer la prévention** auprès des personnels du CHU en ciblant les expositions professionnelles pour prévenir les cancers associés
- **Promouvoir l'activité physique**, en particulier auprès du personnel grâce à des ateliers sportifs au sein de la Zen Zone et la poursuite de l'initiative « Je cours pour toi »
- **Déployer le label** « Lieu de santé sans tabac »
- **Poursuivre les campagnes de communication**

02

S'assurer que les progrès bénéficient à tous

- **Structurer les parcours** en onco-pédiatrie
- **Proposer des soins de support adaptés** aux adolescents et jeunes adultes (AJA)
- **Organiser l'évaluation psycho-socio-éducative** systématique des enfants et des AJA
- **Assurer la préservation** de la fertilité
- **Renforcer les consultations** d'oncogénétique
- **Conforter les thérapies innovantes** et le développement de l'intelligence artificielle, du numérique et des outils connectés
- **Limiter le renoncement aux soins**

03

Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie des personnes

Améliorer la qualité de prise en charge des patients et des aidants

- **Renforcer les dispositifs d'annonce** (temps d'infirmier(e) d'annonce, de psycho-oncologue et formation)
- **Renforcer les compétences** par la formation des personnels paramédicaux concernant les soins de support, les chimiothérapies, les thérapies innovantes, etc.
- **Développer** l'hospitalisation à domicile (HAD)
- **Développer les soins de support**

Encourager l'innovation en diagnostic et en thérapies médicales

- **Conforter les Réunions de Concertation Pluridisciplinaire** (RCP) régionales avec accès aux médicaments de thérapie innovante (MTI)
- **Déployer le réseau IMMUNOTOX**
- **Déployer et renforcer** la plateforme d'oncologie-biologie moléculaire
- **Exploiter le potentiel de l'anapath numérique**

04

Lutter contre les cancers de mauvais pronostics

- **Lutter contre les cancers de mauvais pronostics** en gynécologie (sein, ovaire)
- **Expérimenter le dépistage** du cancer du poumon
- **Structurer des parcours régionaux** pour les cancers rares en lien avec les centres labellisés
- **Organiser un parcours régional en neuro-oncologie** et pour la prise en charge des sarcomes

LE DÉFI DE LA MALADIE CHRONIQUE

Le nombre de patients atteints de maladies chroniques progresse. Cela confère une place particulière au CHU de Lille dans la prise en charge de ces maladies, compte tenu des missions larges, de proximité et de recours, qu'il assume. Dans le prolongement du programme « Elan post-crise » de 2022, 3 orientations transversales sont retenues pour améliorer la prise en charge des maladies chroniques au CHU.

01

Fluidifier le parcours patient

- **Développer l'ambulatoire** et réduire les séjours évitables en hospitalisation complète
- **Mettre en place une coordination du parcours**
- **Mieux organiser les soins** en affichant l'organisation des parcours et en améliorant l'accès au centre de prélèvements du CHU
- **Prendre en charge rapidement** le patient en favorisant l'entretien personnalisé (médecin ou infirmier(e)) pour une orientation plus rapide et regrouper les consultations en hôpital de jour pluridisciplinaire
- **Améliorer la prise de rendez-vous**

02

Renforcer les coordinations

- **Structurer les parcours de soins ville-hôpital**
- **Améliorer l'adressage** (interne et externe) et identifier les avis d'experts
- **Organiser efficacement les sorties** en optimisant les motifs et les temps d'hospitalisation, en renforçant les liens avec les structures médico-sociales et en soutenant les aidants dans leurs démarches
- **Améliorer le suivi de la prise en charge dans d'autres structures** en proposant des consultations avancées lorsque le contexte le justifie

03

Améliorer le quotidien des patients

- **Favoriser l'hôpital de jour** pour éviter les venues multiples au CHU
- **Développer la téléconsultation**
- **Améliorer l'accessibilité**

À l'appui de ces orientations générales, les pôles du CHU de Lille continueront de déployer des projets de développement de leurs activités dans le champ des maladies chroniques.

L'ENJEU MAJEUR DES MALADIES PSYCHIATRIQUES ET DES ADDICTIONS

Les Hauts-de-France restent marqués par des indicateurs de santé mentale défavorables. Le travail conséquent réalisé par les équipes de psychiatrie du CHU de Lille et l'expertise ainsi acquise ont permis de développer des domaines d'excellence en lien avec la prévention du suicide, le psychotrauma et la prise en charge des violences, bénéficiant aujourd'hui d'une reconnaissance au niveau national. Le volet médico-soignant du projet d'établissement 2026-2030 du CHU de Lille identifie 3 orientations prioritaires dans le champ de la santé mentale.

01

Renforcer l'offre de soins en psychiatrie du CHU

Améliorer la prise en charge des urgences psychiatriques

- Déployer le Service d'Accès aux Soins (SAS) psychiatrique
- Organiser la continuité médicale aux urgences psychiatriques adultes
- Envisager la délocalisation de la consultation d'urgence de pédopsychiatrie
- Structurer le parcours d'hospitalisation de la crise suicidaire en unité pédiatrique dans l'attente de la création d'une unité post-urgence psychiatrique pour adolescents et jeunes adultes
- Développer l'addictologie de liaison en réanimation et aux urgences

Améliorer l'accès aux soins psychiatriques pour les personnes détenues

- Développer la télé-psychiatrie
- Revoir l'organisation des urgences somatiques pour les patients de l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA)
- Renforcer la sécurisation de l'UHSA

Renforcer l'offre de soins en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

- Instruire un projet de création d'une unité de post-urgence psychiatrique pour adolescents et jeunes adultes
- Revoir le projet thérapeutique et capacitaire de l'unité Pierre Mâle

02

Soutenir l'offre territoriale

- Poursuivre l'animation des réseaux territoriaux (PPPEP 48, Demheter, Vigilans, etc.)
- Pérenniser le projet PLUTON et étendre le déploiement hospitalo-universitaire à d'autres territoires
- Mener à terme le projet de création d'une Unité pour Malades Difficiles (UMD)

En articulation avec le projet médico-soignant et le projet social, le Collège des psychologues du CHU a élaboré un Projet psychologique d'établissement.

À retrouver sur le site internet du CHU de Lille

Promouvoir les domaines d'excellence développés par les équipes du CHU

03

La prise en charge des violences

- Conforter le Centre national de ressources et de résilience (CN2R)
- Asseoir le fonctionnement de l'hôpital de jour Régional pour une Prise en charge Intensive et Intégrée des psychotraumatismes (REPII)
- Améliorer la prise en charge des mineurs victimes de violences à travers le programme Psyvim
- Développer l'activité de la Maison des Victimes de Violences et d'événements violents (MAVie)

La prévention du suicide

- Envisager la création d'un centre dédié, dans la continuité des dispositifs en place (Papageno, Vigilans, 3114)

Les filières de soins de recours

- Améliorer la prise en charge des pathologies résistantes, notamment par le déploiement du projet HEMERA (électroconvulsivothérapie)
- Créer une équipe de coordination régionale des troubles des conduites alimentaires (TCA)
- Mettre en place une consultation pour le traitement d'exception des troubles du déficit de l'attention (TDAH) chez l'adulte
- Déstigmatiser les prises en charge en psychiatrie périnatale en concrétisant le projet de relocalisation de l'unité dans le cadre du projet « Jeanne de Flandre demain »

Les centres ressources

- Faire évoluer l'offre proposée par l'Unité régionale de soins aux auteurs de violences sexuelles (URSAVS)
- Stabiliser le modèle de gestion de la maison des adolescents

Le CHU de Lille fait également le choix d'élargir sa politique médico-soignante en adoptant une approche populationnelle qui vise à proposer une offre de soins adaptée pour 4 publics ayant des besoins spécifiques.

01

La santé des femmes

Soutenir l'équipe de chirurgie gynécologique dans la relance de ses activités

- Conforter les activités de prise en charge du cancer
- Structurer la prise en charge de l'endométriose
- Organiser les activités de périnéologie
- Favoriser l'innovation, notamment par le développement de l'activité de chirurgie robot-assistée
- Faire évoluer les modes de prise en charge en gynécologie : chirurgie ambulatoire, récupération améliorée après chirurgie (RAAC), soins de support, éducation thérapeutique

Accompagner la dynamique des activités d'assistance médicale à la procréation (AMP)

- Instruire les possibilités d'adaptation des installations actuelles pour mieux répondre aux besoins des femmes et des couples
- Assurer la continuité des activités de recours, en particulier dans le domaine de l'onco-fertilité

Accompagner le service d'obstétrique dans l'organisation de ses activités selon 2 parcours, distinguant haut risque et bas risque

- Adapter l'organisation des suites de naissance, de l'hôpital de jour et des consultations

Promouvoir une approche différenciée des soins pour tenir compte des besoins spécifiques des femmes dans tous les domaines de prise en charge, au-delà des pathologies féminines

- Poursuivre l'action « agir pour le cœur des femmes »
- Créer un centre de ressources pour la santé sexuelle des femmes
- Installer et développer les activités de la MAVIe : maison d'accueil des victimes de violences et d'événements violents



La santé des plus jeunes 02

Sécuriser les activités de néonatalogie

Compléter et adapter l'offre de soins pédiatriques

- Renforcer l'offre de chirurgie pédiatrique : soutenir le développement de la chirurgie cardiaque pédiatrique et néonatale, optimiser le fonctionnement du bloc de chirurgie pédiatrique et développer la chirurgie pédiatrique robot-assistée
- Diversifier l'offre pédiatrique et améliorer la qualité des soins apportés aux enfants : amélioration de la prise en charge des enfants aux urgences, déploiement de l'activité de post-urgence, réorganisation de la prise en charge des enfants brûlés de plus de 3 ans, création d'une unité transversale de nutrition pédiatrique, développement de la pratique sportive chez les enfants touchés par des maladies chroniques

Porter l'accent sur les adolescents et jeunes adultes (AJA)

Le CHU de Lille s'engage dans le développement d'une offre de soins spécifique en priorisant 2 dimensions :

La santé mentale des AJA :

- Créer une unité d'hospitalisation de médecine de l'adolescent, associant les équipes de pédiatrie et de pédopsychiatrie, dans le cadre du projet « Jeanne de Flandre demain »
- À court terme, améliorer la prise en charge en urgence de ces jeunes patients

L'organisation des parcours de transition de la pédiatrie vers la médecine adulte :

- Créer un hôpital de jour dédié aux AJA



La prise en charge des personnes âgées

03



Les courts séjours gériatriques

La priorité repose sur la poursuite du travail engagé pour favoriser l'admission directe des personnes âgées, sans passage par les urgences. Plusieurs évolutions sont envisagées pour renforcer l'offre ambulatoire :

- **L'augmentation capacitaire** en hôpital de jour
- **Le renforcement de la filière onco-gériatrique**
- **La structuration des prises en charge en cardio-gériatrie**, la construction de parcours de soins gériatriques avec la diabétologie et la néphrologie
- **La réorganisation des bilans complexes**

Les soins médicaux et de réadaptation (SMR)

- **Rouvrir l'ensemble des capacités** et renforcer l'hospitalisation de jour (+ 2 places)
- **Développer les activités d'onco-gériatrie et d'ortho-gériatrie**, à la fois en hospitalisation complète et en hôpital de jour
- Concernant les SMR psychogériatriques, **renforcer l'accès aux compétences** en travaillant sur la création d'une équipe experte de psychogériatrie mobile, à l'échelle du Groupement Hôpitaux Publics Grand Lille

L'EHPAD et l'USLD

L'avenir de l'EHPAD et de l'offre médico-sociale du CHU constitue une question stratégique qui fera l'objet d'un examen approfondi.

À court terme :

- **Regrouper l'ensemble des lits d'EHPAD** au 3^{ème} étage du site des Bateliers
- **Adapter les cadres de fonctionnement de l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD)** à l'activité réelle et modifier l'organisation pour mettre en place la dispensation nominative des médicaments

À moyen terme :

- **Transférer l'activité d'USLD** sur le site de l'Hôpital Calmette dans un environnement plus adapté à l'organisation des soins

À plus long terme :

- **Le projet d'unité de soins prolongés complexes (USPC)** sera à reprendre en fonction des orientations qui seront retenues dans le cadre de la réforme des USLD. Plusieurs scénarios seront par ailleurs approfondis pour accompagner l'évolution de l'EHPAD.

Des projets transversaux pour renforcer la culture gériatrique des services du CHU et du Groupement

- **Déployer la 2^{ème} phase du parcours IATROPREV**
- **S'engager dans la labellisation « Hôpital auprès des aînés »**

La réponse aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap

04

Proposer à la population porteuse de handicaps une offre de soins destinée à préserver l'autonomie et l'état de santé avec des développements d'activités

- **Répondre aux besoins croissants** chez l'adulte en implantologie cochléaire
- **Répondre aux besoins de prise en charge sous anesthésie générale**, en particulier des patients lourdement handicapés, en chirurgie orale
- **Favoriser le dépistage, l'évaluation, le suivi et l'orientation des jeunes adultes « dys »**
- **Développer le para-sport**

Transformer et adapter les modes de prise en charge en soins médicaux et de réadaptation

- **Pérenniser l'Hospitalisation à Domicile** en réadaptation (HAD-R)
- **Créer une activité de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) oncologiques**
- **Consolider l'activité de Médecine Physique et Réadaptation (MPR) pédiatrique**
- **Développer la part d'activité de Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO) en MPR**
- **Intégrer une compétence d'Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) aux organisations**

Mettre en place des actions transversales pour améliorer la prise en charge du handicap dans l'ensemble des services du CHU

- **Asseoir la mission du référent handicap** au sein de l'établissement et créer une équipe mobile handicap
- **Renforcer les collaborations entre le pôle Rééducation, Réadaptation et Soins de Suite et les autres pôles** du CHU avec :
 1. **Le développement et la formalisation** de filières spécialisées (avec la cardiologie, l'urologie, la neurochirurgie, etc.)
 2. **L'inclusion des équipes** de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) aux protocoles RAAC (récupération améliorée après chirurgie)



CONFORTER LA POSITION DU CHU DE LILLE SUR SES MISSIONS DE SOINS SPÉCIFIQUES

Le CHU de Lille fait partie des Centres Hospitaliers Universitaires qui se démarquent par leur positionnement fort sur les activités de recours et par les fonctions de coordination régionale, voire interrégionale, qui lui sont conférées. Dans le cadre de son projet d'établissement, le CHU de Lille souhaite conforter ces activités de référence et se fixe les priorités suivantes :

01

Amplifier les actions en faveur du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus

Soutenir l'activité de prélèvements multi-organes et de tissus (PMOT)

- **1^{er} enjeu** : réduire le taux d'opposition au don d'organes et de tissus en renforçant les actions d'information, de sensibilisation et de formation à destination des professionnels de santé et du grand public
- **2^{ème} enjeu** : venir en appui de l'extension des centres autorisés pour les prélèvements de la catégorie 3 de Maastricht (M3) et mettre en place une équipe mobile de CRN (Circulation régionale normothermique)
- **3^{ème} enjeu** : favoriser le prélèvement de tissus au CHU de Lille

Confirmer le positionnement fort du CHU de Lille sur la greffe d'organes

Conforter la greffe hépatique et la greffe cardiaque

La transplantation hépatique (objectif : 100 à 110 greffes par an)

- Augmenter le nombre d'inscriptions sur liste d'attente
- Organiser des greffes simultanées foie et rein
- Améliorer la qualité du suivi des patients greffés en identifiant une fonction d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) pour la greffe hépatique

La transplantation cardiaque

- Augmenter le nombre d'inscriptions sur liste d'attente et réduire les délais d'inscription
- Augmenter le pool de transplants cardiaques (M3)
- Optimiser l'efficacité et la qualité du suivi grâce à la télé-expertise

Accompagner le développement de la greffe rénale

Objectif : 200 à 220 greffes par an

- Augmenter le nombre d'inscriptions sur liste d'attente et réduire les délais d'inscription (enjeu du système d'information pré-greffe)
- Développer la greffe à partir de donneurs vivants
- Mettre en place les adaptations capacitaires nécessaires à la croissance de l'activité
- Structurer les parcours ambulatoires et identifier une fonction d'infirmier(e) de Coordination (IDEC)

Mettre en place de nouvelles activités de greffe au CHU de Lille

- Instruire un projet de développement de la transplantation pulmonaire
- Étudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'une activité de greffe utérine : le CHU de Lille est inscrit dans un Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC) porté par le CHU de Rennes

Renforcer la greffe de tissus

- Projet de la banque des tissus d'évoluer vers de nouvelles techniques pour la découpe de cornées
- Développer de nouvelles techniques de greffe cutanée au centre de traitement des brûlés

Adapter les capacités du laboratoire HLA aux objectifs de développement de la greffe et du prélèvement

02

Mieux prendre en charge les maladies rares

Renforcer la position du CHU de Lille dans le paysage national et international des maladies rares

- Structurer la plateforme d'expertise maladies rares des Hauts-de-France (PLEMaRa) pour anticiper et accompagner les enjeux liés aux maladies rares
- Organiser des temps d'échanges par site autour des maladies rares
- Mettre en place un compagnonnage/mentorat pour préparer des labellisations
- Conforter la gouvernance sur les axes stratégiques
- Associer et sensibiliser les directions fonctionnelles aux enjeux des maladies rares

Améliorer le diagnostic

- Faciliter l'accès à la consultation spécialisée
- Renforcer le recours aux plateformes génomiques
- Valoriser le rôle de PLEMaRa dans l'orientation et l'appui



Soutenir les parcours de soins et de vie des patients et des aidants

- Déployer des parcours de soins en lien avec les centres experts
- Renforcer les liens entre les secteurs sanitaire, médico-social, scolaire et les professionnels de santé en ville
- Favoriser l'accès à l'éducation thérapeutique du patient et à l'accompagnement psychologique
- Valoriser les initiatives des associations et encourager leur participation à la co-construction des parcours

Encourager l'innovation et les partenariats de recherche

- Soutenir la recherche translationnelle et la participation aux essais cliniques
- Renforcer les synergies entre les équipes hospitalières, universitaires et les industriels
- Favoriser la mutualisation des données de santé (cohortes, registres, entrepôts) et participer à la politique nationale de réutilisation des données de santé
- Soutenir la structuration du biobanking
- Participer aux appels à projets locaux, nationaux et européens (PNMR, Horizon Europe, etc.)
- Encourager la valorisation des innovations organisationnelles et technologiques

Porter une approche territoriale

- Travailler en lien avec l'Agence Régionale de Santé pour faire des maladies rares une des priorités régionales
- Consolider les réseaux régionaux de recours et les coopérations inter-établissements
- Développer des filières de recours claires et identifiables pour les médecins de premier recours
- Soutenir les initiatives locales d'information et de sensibilisation
- Participer à la structuration territoriale du soin dans le cadre de la réforme des parcours complexes
- Renforcer les liens avec les structures médico-sociales et les établissements scolaires spécialisés
- Favoriser les projets transfrontaliers



Les thérapies cellulaires et géniques

Les projets de réorganisation auront notamment pour objectif de :

- **Rapprocher les activités cliniques**, la cytophèrese, l'unité de traitement et de manipulation des cellules souches hématopoïétiques (CSH) et les activités actuelles de la plateforme de biothérapie
- **Conduire à terme à la création d'une unité commune** de thérapie cellulaire et génétique

Les activités robot-assistées

Dans le domaine de la chirurgie robotisée, conforter la stratégie de diversification :

- **Conforter la chirurgie robotisée** dans le cadre de l'extension capacitaire du bloc commun de l'hôpital Huriez
- **Soutenir le développement de la chirurgie robotisée du rachis**
- **Pérenniser les activités de chirurgie robotisée** initiées avec l'appui du Budget Programme Innovation
- **Mettre en œuvre le projet de chirurgie robot-assistée en gynécologie et pédiatrie**
- **Instruire la faisabilité de nouveaux projets** : microchirurgie robotisée pour la prise en charge des lymphoedèmes, neuro-navigation en chirurgie de la base du crâne

Dans le champ de la réadaptation :

- **Développer la rééducation robot-assistée** des membres inférieurs et supérieurs

Sur les fonctions médico-techniques :

- **Préparer les organisations futures** qui bénéficieront d'une automatisation à grande échelle au sein des installations de la nouvelle pharmacie du CHU

Le développement de l'imagerie interventionnelle

- En oncologie
- En neuroradiologie
- En imagerie musculosquelettique
- En cardiologie interventionnelle pédiatrique

En imagerie diagnostique : le maintien d'un haut niveau de technicité des plateaux, l'optimisation des organisations et l'ouverture sur le territoire

- **Mettre en œuvre le projet ARIANES** : Alliance pour la Recherche en Imagerie Avancée en Neurosciences et Santé mentale des Hauts-de-France
- **Déployer, au sein du Groupement Hôpitaux Publics Grand Lille, le Plateau d'imagerie médicale mutualisé (PIMM)** et la Fédération médicale inter-hospitalière (FMIH) de médecine nucléaire

Les techniques innovantes en biologie et anatomie pathologique, au service d'une médecine plus personnalisée, en particulier dans 3 domaines stratégiques

- **En anapath : déployer des outils d'intelligence artificielle (IA)** pour améliorer la qualité du diagnostic, évaluer le pronostic et prédire les traitements efficaces
- **En génomique : déployer des tests fonctionnels**, avec pour but de réduire le nombre de variants incertains en permettant leur classement parmi les variants bénins ou les variants pathogènes (positionnement stratégique post-génomique)
- **Développer la métagénomique** comme moyen de riposte à la croissance du risque épidémique et biologique

04



Renforcer les activités de recours et de référence

Conforter les filières de soins critiques et de médecine intensive hautement spécialisées

Adapter les capacités de soins critiques sur les filières en développement

- **Projet d'extension** de 4 lits de l'unité de soins intensifs neuro-vasculaires
- **Projet d'extension** de 4 lits de l'unité de soins intensifs de néphrologie, pour accompagner le développement de la greffe rénale
- **Évaluation à moyen terme d'un redimensionnement des unités de soins critiques** liées aux activités de chirurgie cardio-vasculaire et de chirurgie thoracique
- **Examen d'un renfort capacitaire en immunologie** pour répondre conjointement aux besoins des maladies du sang et de médecine interne
- **Ouverture de 2 lits supplémentaires de réanimation pédiatrique** pour accompagner la montée en charge de l'activité de chirurgie cardiaque pédiatrique

Structure unique sur le territoire national au nord de Paris, le Centre de traitement des brûlés (CTB) a pour objectif de mettre en place un projet d'adaptation de son organisation en 2 étapes :

- **Ouvrir une salle de pansements supplémentaire**
- **Proposer à partir de 2026, un accès à des vacances opératoires supplémentaires « hors les murs du CTB »** au sein du bloc d'orthopédie-traumatologie

Déployer les missions confiées à l'Établissement de Santé de Référence Régional (ESR)

- **Développer l'activité d'infectiologie de liaison** au bénéfice de l'ensemble des activités cliniques du CHU
- **Contribuer à une action ciblée sur la lutte contre la tuberculose**, en accueillant dans les locaux du CHU le Centre de Lutte Anti-Tuberculose de l'arrondissement de Lille (CLAT Grand Lille), qui sera placé sous la responsabilité du CH de Tourcoing
- **Proposer des actions de formation**, de sensibilisation au bon usage des antibiotiques et de déploiement de la pharmacie clinique pour renforcer la prévention de l'antibiorésistance
- **Former régulièrement les équipes du CHU et les professionnels du territoire** aux situations sanitaires exceptionnelles et aux risques émergents





PROMOUVOIR LA SANTÉ GLOBALE ET L'APPROCHE HOLISTIQUE DU PATIENT

La prise en charge des pathologies les plus graves et le développement de soins de haute technicité ne suffisent pas à garantir l'amélioration de la santé et du bien-être des patients. Le volet médico-soignant du projet d'établissement intègre ainsi une 3^{ème} orientation qui vise à mieux prendre en compte l'ensemble des besoins des patients et leur environnement, afin de favoriser une amélioration de leur santé dans ses composantes physique, psychique et sociale. Cette orientation se traduit concrètement à travers les objectifs suivants :

Développer la prévention

01

- Des projets de promotion du bon usage des produits de santé et de prévention de l'iatrogénie
- Des projets de promotion de l'activité physique adaptée dans plusieurs domaines
- Des démarches de prévention ciblées sur des publics spécifiques par exemple avec tempoforme®, un programme régional de prévention en santé dès 45 ans
- Des projets innovants prenant appui sur le dispositif « article 51 », tels que le projet Rampardos, un parcours de soins pour les patients à fracture ostéoporotique entre ville et hôpital
- Des projets transversaux comme la réflexion inter-pôles sur un projet de prévention quaternaire des troubles somatiques fonctionnels
- Un renforcement des actions de dépistage, avec notamment l'expérimentation d'un programme de dépistage du cancer du poumon (projet ALCOVE)

Évaluer et inclure la médecine intégrative dans les pratiques

03

- Mettre en œuvre le projet SMIL'E (Soins en Médecine Intégrative pour le maintien de L'Équilibre)
- Mettre en lumière, soutenir et inscrire dans la durée les propositions de médecines intégratives avec l'appui du groupe pluridisciplinaire porteur de la démarche

02

Mieux prendre en charge la douleur

- Développer des consultations expertes
- Améliorer l'accessibilité aux différentes techniques de prise en charge et aux thérapeutiques innovantes
- Sécuriser l'activité du Centre d'Évaluation et de Traitement de la Douleur (CETD) de l'Hôpital Salengro

04

Associer et soutenir les aidants

- Mieux repérer les besoins des aidants et les situations à risques
- Informer et orienter les aidants dans leurs démarches
- Développer l'offre d'accompagnement des aidants
 - Soutenir la création de nouvelles consultations dédiées aux aidants
 - Renforcer l'accès aux solutions de répit
 - Mettre en place des actions de formation pour les aidants

tempof@rme

Améliorer l'organisation des soins non programmés

- **Asseoir le fonctionnement du Service d'Accès aux Soins (SAS)** et évoluer vers la mise en place d'une plateforme de régulation médicale (incluant la régulation périnatale, gériatrique, psychiatrique, libérale) et sociale
- **Structurer des parcours patient spécifiques** (urgences psychiatriques, prise en charge des personnes âgées) au sein de l'accueil des urgences de l'hôpital Salengro
- **Faire évoluer l'offre de soins aux urgences** pour répondre aux besoins prioritaires identifiés :
 - >Réouverture du fauteuil dentaire au circuit court
 - >Développement de la chirurgie « one-day » aux urgences chirurgicales

Favoriser la démocratie sanitaire pour mieux prendre en compte les nouvelles attentes des usagers

- **Adapter les pratiques**, avec une attention particulière portée à l'information délivrée aux usagers
- **Former les professionnels**
- **Mobiliser des dispositifs de médiation internes** pour désamorcer les situations de conflit

- **Accompagner les personnels hospitaliers confrontés aux incivilités** et aux agressions de toutes natures

Garantir l'accès aux soins des patients en situation de précarité

- **Développer les actions de dépistage**
- **Renforcer les démarches « d'aller vers »**, dans la continuité de la participation du CHU à la mise en place du « Bus Santé Solidarité Lille Métropole » en 2024
- **Maintenir ou développer les activités de soins fortement concurrentielles** avec comme objectif de garantir une offre en secteur 1 sur le territoire

Promouvoir le « bien vieillir » pour prévenir la perte d'autonomie

- **Pérenniser les apports du programme tempoforme®**, avec l'objectif à court terme d'adapter le contenu et d'assurer son articulation avec le dispositif national ICOPE (Integrated Care for Older People) pour repérer les signes de fragilité

Accompagner la fin de vie

Sans attendre la conclusion des débats sur la fin de vie, le CHU prend d'ores et déjà l'engagement de renforcer son offre de soins palliatifs :

- **Mettre en adéquation les lits identifiés soins palliatifs (LISP)** au sein des services du CHU avec la décision de labellisation rendue par l'ARS en 2025 et assurer la bonne articulation entre les LISP et l'unité de soins palliatifs
- **Faire reconnaître l'activité d'hôpital de jour** de soins palliatifs initiée en 2024
- **Mettre en place le dispositif d'appui territorial soins palliatifs** dont la coordination a été confiée au CHU
- **Instruire le projet de création d'une équipe mobile** territoriale de soins palliatifs

Asseoir la place de la santé reproductive et garantir l'accès à l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP)

L'activité du centre d'AMP du CHU est en croissance constante. C'est pourquoi les possibilités d'aménagement des locaux actuels du centre d'AMP feront l'objet d'un examen attentif pour permettre au CHU d'adapter son offre dans les prochaines années. Le projet « Jeanne de Flandre demain » offrira la perspective à long terme d'un regroupement des activités cliniques et biologiques d'AMP et d'installer le

centre dans de meilleures conditions.

Soutenir la parentalité

- **Promouvoir des soins de développement** (programme NIDCAP visant à limiter au maximum le stress induit par les soins très intensifs chez l'enfant prématuré)
- **Développer le « couplet care »** : prise en charge dans un même lieu du nouveau-né, de sa mère et, dans la mesure du possible, du co-parent)
- **Favoriser l'éducation thérapeutique des parents**, pour sécuriser le retour à domicile après hospitalisation en néonatalogie

Bien dimensionner les parcours de transidentité

- **Renforcer l'articulation avec les professionnels du premier recours**, et notamment les médecins généralistes qui ont désormais vocation à coordonner les parcours de soins des personnes trans
- **Élargir l'offre de prise en charge** autant que possible pour mieux répondre aux demandes
- **Se doter des capacités** (internes ou en partenariat) pour prendre en charge les troubles et pathologies associés aux parcours de transidentité



TRANSFORMER LES MODES DE PRISES EN CHARGE

Après avoir identifié les priorités de santé des prochaines années, les pathologies et les patients à prendre en charge, les équipes du CHU de Lille ont réfléchi à la manière dont les soins seront réalisés à l'avenir. C'est l'objet de la 4^{ème} orientation du volet médico-soignant du projet d'établissement qui vise à anticiper la transformation des modes de prise en charge. Quatre chantiers principaux sont retenus en première intention.

01

Conforter l'ambulatoire

- **Étendre les activités ambulatoires** déjà en place
- **Convertir en ambulatoire certaines prises en charge** réalisées à ce jour en hospitalisation complète
- **Créer une offre de soins nouvelle** en hôpital de jour
- **Développer l'activité** grâce à des regroupements et des réorganisations capacitaires
 1. Créer une Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA) inter-pôles sur le site de l'hôpital Salengro
 2. Créer une unité d'abords vasculaires portée par le pôle Anesthésie Réanimation, Médecine péri-opératoire et Douleur (ARMPOD)

02

Mettre en œuvre les modifications capacitaires proposées par les pôles

3 pôles du CHU avec une forte composante chirurgicale portent des projets de réorganisation capacitaire d'ensemble, incluant les plateaux techniques opératoires et les unités d'hébergement.

La stratégie capacitaire du Pôle Médico-Chirurgical (MC)

Le projet prévoit :

- **L'augmentation des vacations opératoires** au sein du bloc commun de l'hôpital Huriez (2 salles supplémentaires disponibles chaque jour dès la fin de l'année 2025)
- **La révision des capacités en lits** en conséquence
- **Le redéploiement des ressources paramédicales** au profit des secteurs d'activité en développement

- **L'optimisation des unités ambulatoires du pôle :** augmentation du taux de rotation, aménagement des unités selon le principe de la « marche en avant »
- **La prise en charge des soins externes lourds en hôpital de jour** pour libérer des vacations en consultation d'urologie
- **Un parcours de soins intégrant la consultation d'annonce en cancérologie** au sein de la structure de consultation commune de chirurgie

La stratégie capacitaire du Pôle des NeuroSciences et de l'Appareil Locomoteur (NSAL)

La modification des parcours de prise en charge concerne à la fois les activités chirurgicales et les activités médicales du pôle.

En orthopédie-traumatologie, les objectifs sont de :

- **Stabiliser un schéma de 6 vacations opératoires quotidiennes** pour l'activité programmée
- **Adapter le capacitaire** d'hospitalisation complète d'orthopédie
- **Regrouper** au 3ème étage de l'hôpital Salengro **des lits d'hospitalisation complète d'orthopédie**

En neurologie, les transformations capacitaires vont se poursuivre pour mieux répondre aux besoins de santé. Le projet prévoit :

- **De restructurer les capacités** d'hébergement en hospitalisation complète
- **D'adapter l'unité neuro-vasculaire**, avec l'extension de l'Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaire (USINV) de 16 à 20 lits et de créer une filière de prise en charge des Accident Ischémique Transitoire (AIT)
- **De réorganiser la prise en charge ambulatoire** et les consultations
- **De renforcer l'offre d'expertise et de recours tertiaire** : projet de fédération des 5 centres de référence maladies rares dans une logique de rapprochement des organisations et de mise en commun des ressources

La stratégie capacitaire du Pôle des Spécialités Médico-Chirurgicales (SMC)

La réorganisation engagée par le pôle vise à :

- **Transférer les injections intravitréennes en box non stérile** pour libérer une vacation opératoire quotidienne au bloc d'ophtalmologie
- **Transférer une partie des interventions ambulatoires d'ORL** et développer la chirurgie orale au bloc d'ophtalmologie
- **Améliorer l'accès au bloc d'ORL** pour la chirurgie lourde et les interventions en cancérologie
- **Améliorer l'accès au bloc des spécialités de l'hôpital Salengro** pour les activités de reconstruction, les implants cochléaires, la chirurgie plastique
- **Transformer les capacités en lits en ophtalmologie, en ORL et les spécialités** à l'hôpital Salengro avec le redéploiement des ressources vers les blocs opératoires
- **Réorganiser l'activité ambulatoire de l'hôpital Salengro** au sein de la future Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA)

03

Développer les prises en charge à domicile

Des perspectives de développement sur l'ensemble des mentions d'Hospitalisation À Domicile (HAD)

Pour répondre aux besoins identifiés sur le territoire, HOPIDOM souhaite poursuivre son expansion, avec des perspectives prometteuses sur les différentes mentions :

- **Pour l'HAD adultes polyvalente :** les filières de soins seront développées en fonction des besoins des prescripteurs. L'activité de cures est en progression
- **Pour l'HAD de réadaptation :** après l'ouverture à titre expérimental de 5 premières places en février 2025 pour les prises en charge post-AVC, HOPIDOM peut envisager un positionnement distinctif sur les filières de reconditionnement avant chirurgie bariatrique, de prise en charge post-chirurgie du rachis et de prise en charge alternative aux soins médicaux et de réadaptation en neurologie
- **L'HAD ante et post-partum :** les liens seront à entretenir avec les équipes de gynéco-obstétrique dans un contexte de baisse de la natalité
- **Renforcer la collaboration entre HOPIDOM et les équipes de pédiatrie** suite à la relance de l'HAD pédiatrique

L'hôpital « hors des murs », sous d'autres formes

- **Déployer de nouvelles équipes mobiles** au niveau territorial : projet de création d'une équipe mobile de soins palliatifs ; création d'une équipe experte de psychogériatrie mobile
- **Soutenir les démarches « d'aller vers »**
- **Créer « l'EHPAD à domicile » :** réflexion sur la création d'une offre de services pour les personnes âgées dépendantes non résidentes permettant le maintien à domicile de ces personnes
- **Développer des activités de recherche** à domicile



04

Accélérer le déploiement de la télésanté

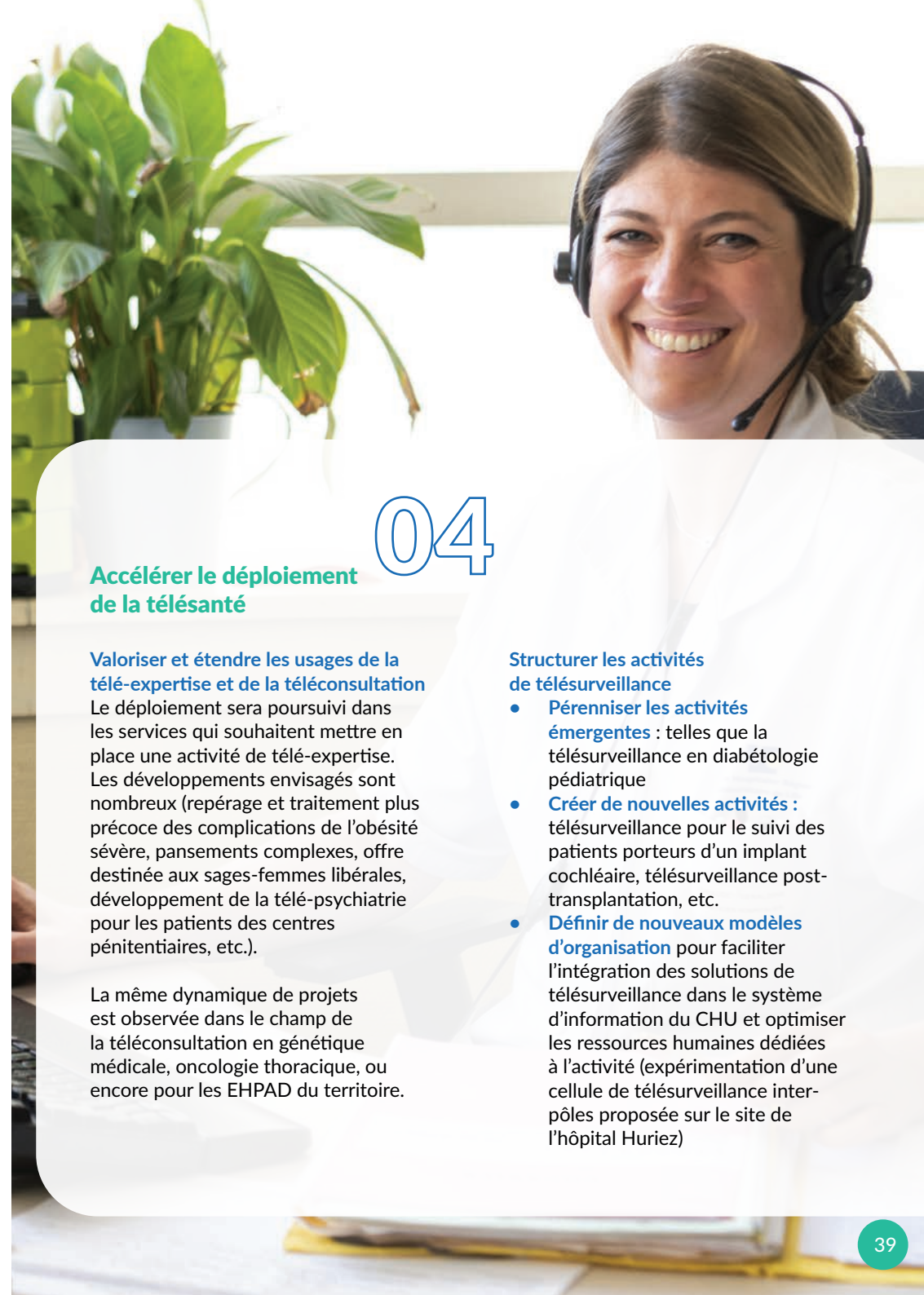
Valoriser et étendre les usages de la télé-expertise et de la téléconsultation

Le déploiement sera poursuivi dans les services qui souhaitent mettre en place une activité de télé-expertise. Les développements envisagés sont nombreux (repérage et traitement plus précoce des complications de l'obésité sévère, pansements complexes, offre destinée aux sages-femmes libérales, développement de la télé-psychiatrie pour les patients des centres pénitentiaires, etc.).

La même dynamique de projets est observée dans le champ de la téléconsultation en génétique médicale, oncologie thoracique, ou encore pour les EHPAD du territoire.

Structurer les activités de télésurveillance

- **Pérenniser les activités émergentes :** telles que la télésurveillance en diabétologie pédiatrique
- **Créer de nouvelles activités :** télésurveillance pour le suivi des patients porteurs d'un implant cochléaire, télésurveillance post-transplantation, etc.
- **Définir de nouveaux modèles d'organisation** pour faciliter l'intégration des solutions de télésurveillance dans le système d'information du CHU et optimiser les ressources humaines dédiées à l'activité (expérimentation d'une cellule de télésurveillance inter-pôles proposée sur le site de l'hôpital Huriez)



02

FAVORISER LA COOPÉRATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DES TERRITOIRES

Le positionnement du CHU de Lille et les larges missions qu'il exerce lui confèrent par nature une responsabilité à l'égard du territoire sur lequel il est implanté. Cette responsabilité s'est traduite par la définition, il y a maintenant plus de 20 ans, d'une politique de coopération privilégiant la stratégie de groupe publique mais sans exclure d'autres partenariats, dès lors que ceux-ci pouvaient améliorer la réponse aux besoins de santé du territoire.

Dans le cadre de son projet d'établissement 2026-2030, le CHU de Lille amplifiera les actions de coopération et les partenariats en confortant son positionnement de référent hospitalo-universitaire au service de la population de la région et de l'arc Nord-Ouest de la France, tout en s'inscrivant dans les dynamiques nationales et transfrontalières. Coordonnée avec le CHU d'Amiens au niveau régional, la politique de coopérations du CHU de Lille se déploiera à différentes échelles, sur l'ensemble des territoires d'intérêt pour l'établissement.

RENFORCER LES LIENS AVEC LES PROFESSIONNELS DE VILLE

Le vieillissement de la population et la part croissante des maladies chroniques imposent une organisation claire de la gradation des soins ainsi qu'une bonne coordination entre les acteurs du soin, en particulier entre les professionnels de ville et l'hôpital, pour éviter des ruptures dans les parcours de prise en charge. La création des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) marque un tournant dans la politique d'ouverture du CHU sur la ville, le conduisant à prendre en compte ces nouveaux interlocuteurs et à diversifier les modalités de partenariats.

01
Favoriser l'accès
aux soins hospitaliers
et de recours pour l'ensemble
de la population

Améliorer la connaissance de l'offre de diagnostic et de soins du CHU

- Accroître les actions d'information et de communication

Rendre le CHU plus accessible

- Proposer des outils permettant de simplifier les échanges avec les professionnels de ville ainsi que des dispositifs facilitant l'admission des patients

02
Assurer une coordination
efficace entre le 1^{er} recours
et l'hôpital pour éviter
des ruptures de prise en charge
et des pratiques de soins
inadéquates

Mettre l'expertise du CHU à disposition des professionnels de ville

- Développer la télé-expertise

03
Partager avec les
professionnels du 1^{er} recours
des standards et des parcours
de prise en charge

Soutenir l'offre de proximité, dans une logique de complémentarité ville/CHU

- Développer conjointement des actions de prévention
- Projeter le CHU « hors les murs » pour compléter l'offre de ville selon l'analyse des besoins (équipes mobiles, consultations avancées, centres de santé, etc.)

Améliorer l'organisation des parcours de soins

- Développer des outils de coordination

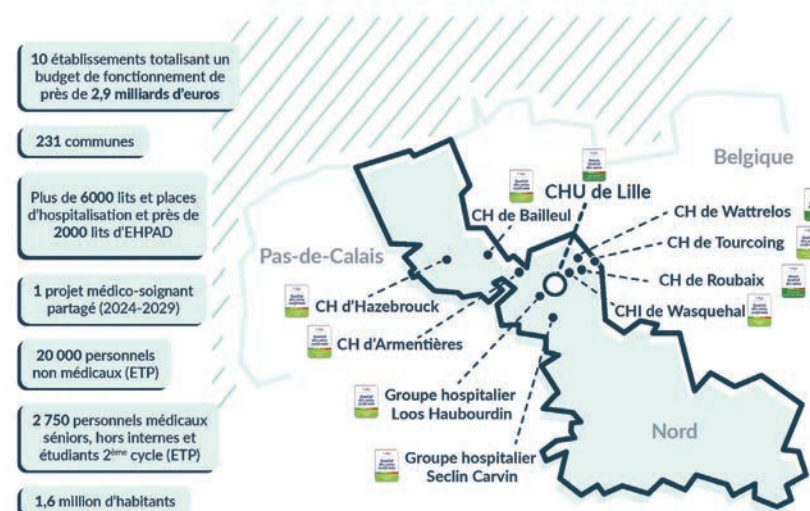
Proposer une offre de formation répondant aux besoins exprimés par les professionnels de ville, selon des formats innovants

SOUTENIR LA DYNAMIQUE DU GROUPEMENT HÔPITAUX PUBLICS GRAND LILLE (HPGL)

Le Groupement Hôpitaux Publics Grand Lille, dont le CHU de Lille est l'établissement support, comprend 10 établissements, réunis autour de valeurs fortes partagées : celles du service public fondé sur l'égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire Grand Lille et sur la continuité des soins, s'appuyant sur une stratégie de prise en charge coordonnée et graduée des patients. Cette stratégie permet de renforcer et de développer

une offre publique complète et cohérente, au bénéfice des patients du territoire. Tous les établissements du Groupement HPGL ont été certifiés (3 avec la mention haute qualité des soins, dont le CHU de Lille), dans le cadre d'une démarche de certification synchronisée de GHT.

La collaboration se poursuivra dans la perspective de la certification 2025, d'octobre 2026 à mars 2027.



Les membres du Groupement contribuent collectivement et activement à la réalisation de 3 objectifs ambitieux :

01

Assurer à la population un égal accès aux soins 24h/24 en tout point du territoire

- Organiser une offre de soins graduée au sein du territoire
- Proposer des prises en charge de haut niveau dans toutes les disciplines médicales et chirurgicales
- Valoriser les plateaux techniques de pointe disponibles sur le territoire

02

Lutter contre le renoncement ou le recours tardif aux soins, caractéristiques de notre région

03

Être attractifs ensemble

Le Groupement HPGL s'est doté d'un projet médico-soignant partagé (2024-2029), élaboré autour de 6 axes stratégiques dans le cadre d'une démarche participative, co-constituée, multidisciplinaire, associant les communautés professionnelles des 10 établissements.

Les axes stratégiques du projet médico-soignant partagé ont vocation à proposer une offre de soins commune aux 10 établissements membres, tenant compte des orientations du projet régional de santé. Cette stratégie territoriale publique regroupe 5 objectifs et propose plusieurs actions pour répondre aux besoins de la population sur le territoire.

01

Structurer une offre de soins complète, de proximité et de recours, adaptée aux spécificités des territoires pour garantir un égal accès aux soins pour toute la population et tous les publics

- Développer ensemble des activités de prise en charge des cancers
- Consolider l'Hospitalisation À Domicile (HAD) publique sur le territoire

02

Décloisonner, développer, renforcer et coordonner les partenariats avec les professionnels de ville

- Proposer une offre en soins médicaux et de réadaptation intégrant toutes les mentions et répondant à l'ensemble des besoins de prise en charge de la population
 - > Faciliter la structuration des parcours de soins coordonnés et gradués sur les 3 zones de proximité du territoire

03

Renforcer l'attractivité et la fidélisation des patients, mais également des professionnels

- Conforter la Fédération Médicale Inter-Hospitalière (FMIH) de médecine nucléaire
 - > Renforcer l'offre publique au bénéfice des patients du Groupement HPGL
 - > Développer une politique attractive pour les ressources médicales

04

Affirmer la place du Groupement HPGL sur son territoire

- Créer un Plateau d'Imagerie Médicale Mutualisé (PIMM)
 - > Améliorer l'accès à l'imagerie sur le territoire
 - > Rendre lisible et sécuriser l'offre publique d'imagerie médicale
 - > Développer l'attractivité et la soutenabilité de la permanence de soins, en mutualisant les ressources médicales sur le territoire et en valorisant financièrement cette activité

05

Mener des actions de communication communes

- > Favoriser le partage d'expertises et de compétences sur le territoire

Le Groupement HPGL soutient également le développement de politiques communes dans le domaine des fonctions supports

01

Cultiver les actions en faveur du développement durable

- Développer et promouvoir les moyens et outils existants
 - > Le club développement durable
 - > Les conseillers en transition énergétique et écologique en santé
 - > Le kit pédagogique d'éco-soins
 - > La formation « transition écologique du système de santé » en lien avec Sciences Po Lille et l'UFR des Sciences de Santé et du Sport (UFR3S)

02

Mener de manière synchronisée les démarches de certification HAS et d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Mettre les compétences des établissements au service du groupement, avec pour objectif d'obtenir un niveau de certification élevé pour tous
 - > Organiser des visites qualité croisées avec évaluation par les pairs
 - > Proposer des webinaires thématiques à l'ensemble des acteurs
 - > Renforcer la culture qualité et la sécurité des soins

03

Poursuivre la démarche des achats responsables

- Perpétuer la démarche collective ayant permis d'élaborer le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) du Groupement

04

S'associer pour faciliter la gestion des ressources humaines médicales

- Définir des règles partenariales
- Fixer des plafonds de rémunération
- Définir une stratégie territoriale pour harmoniser l'indemnisation des astreintes médicales

05

Poursuivre la démarche de convergence des systèmes d'information

- Mettre en œuvre des briques techniques et organisationnelles, afin d'assurer la convergence des systèmes d'information de territoire
- Favoriser la convergence et l'optimisation des contrats au travers d'une politique d'achats commune
- Déployer un dossier des usagers informatisé puis un dossier patient informatisé communs à l'ensemble des établissements du Groupement

06

Renforcer la sécurité des systèmes d'information

- Prévenir les risques de cyberattaque grâce à une équipe « conformité numérique » de territoire
 - > Organiser des exercices de crise cyber pour apporter une réponse technique et organisationnelle adaptée afin de se prémunir et affronter de potentielles cyberattaques

RENOUVELER LES PARTENARIATS DU CHU AVEC LES GHT DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

La création des GHT a offert au CHU un cadre pour structurer ses relations avec les centres hospitaliers de la subdivision universitaire et conforter les partenariats publics initiés depuis de nombreuses années. Au titre de leurs missions hospitalo-universitaires, le CHU et l'Université de Lille sont associés à 7 GHT créés initialement dans la subdivision.

Les conventions d'association ainsi établies entre le CHU de Lille, l'Université de Lille et les établissements supports des GHT du Hainaut-Cambrésis, du Dunkerquois et de l'Audomarois, de la Côte d'Opale, de l'Artois, de l'Artois-Ternois, du Douaisis et du GHT Psychiatrie 59-62 couvrent les missions d'enseignement et de formation initiale des professionnels médicaux et pharmaceutiques, les missions de recherche, les missions de gestion de la démographie médicale et pharmaceutique et les missions de référence et de recours.

Dans le cadre de son projet d'établissement 2026-2030, le CHU de Lille confortera les partenariats mis en place avec les GHT du Nord et du Pas-de-Calais. Ces axes de travail envisagés seront proposés à l'UFR des Sciences de Santé et du Sport (UFR3S) et aux établissements partenaires.

01

Favoriser l'égalité d'accès aux soins de recours, aux protocoles de recherche et aux innovations, et participer à la diffusion des bonnes pratiques au plus près des patients

- Dresser conjointement un bilan des premières conventions d'association
- Réaliser un diagnostic territorial partagé et identifier les enjeux de coopération prioritaires qui guideront le renouvellement des conventions d'association

02

Proposer, avec l'UFR3S de l'Université de Lille, l'encadrement pédagogique des formations en santé

03

Organiser les filières de prise en charge et les parcours des patients incluant des activités de référence, de recours ainsi que toutes autres activités pour lesquelles le CHU joue un rôle de centre expert, en respectant le principe de subsidiarité

- Prendre en compte l'évolution du périmètre des GHT dans la politique de coopération du CHU
> Travailler une première convention d'association avec le GHT du Cambrésis récemment créé
- Accompagner les projets de déploiement hospitalo-universitaire sur le territoire

04

Proposer un service de promotion de la recherche clinique sur les territoires, en développant des services supports à la recherche, au profit de tous les investigateurs et en favorisant les collaborations entre chercheurs

05

Coordonner une organisation dynamique et prospective de la démographie médicale et pharmaceutique en lien avec l'ARS et les autres acteurs du territoire

DÉVELOPPER DES INITIATIVES CONJOINTES AVEC LES AUTRES CHU DE L'INTER-RÉGION AU SEIN DU G4

Constitué sous forme d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) depuis 2004, le G4 réunit les CHU d'Amiens-Picardie, Caen Normandie, Lille et Rouen Normandie. Ce Groupement, dont le siège se situe au CHU de Lille, se place au niveau des grandes organisations hospitalières et universitaires nationales, européennes et internationales. Les 4 CHU coordonnent leurs réflexions, leurs actions et créent des services d'intérêt commun afin de favoriser la complémentarité des acteurs hospitalo-universitaires de l'inter-région nord-ouest. Son ambition est de créer des synergies et un effet levier en finançant des actions collectives de mise en réseau des acteurs. Les grandes orientations du GCS G4 portent sur 4 objectifs et 6 thématiques :



01

Soutenir la recherche et l'innovation et s'imposer comme un acteur à l'échelle internationale

02

Promouvoir et coordonner des soins d'excellence et conforter les complémentarités

03

Conforter une formation d'excellence

04

Contribuer au développement de nos territoires

Soins/recherche

- **Promouvoir les Fédérations Hospitalo-Universitaires (FHU)**
 - > Le GCS G4 a lancé un appel à projets pour de nouvelles FHU en partenariat avec les universités de l'inter-région et l'INSERM en 2019
 - > Huit nouvelles Fédérations Hospitalo-Universitaires, labellisées par AVIESAN et portées par le GCS G4 et ses partenaires académiques, ont pris place au sein de l'inter-région nord-ouest en janvier 2021, pour une période de 5 ans

- **Financer les réseaux d'investigation clinique**, en lien avec le Groupement Interrégional de la Recherche Clinique et de l'Innovation (GIRCI) nord-ouest

Les réseaux d'investigation clinique ont pour objectifs de :

- > fédérer les différentes équipes de recherche
- > créer une dynamique interrégionale pour un suivi optimal des essais cliniques mis en place
- > augmenter la force de frappe de l'inter-région nord-ouest
- > développer un maillage territorial par discipline ou thématique

> créer un environnement favorable : mobilité, année recherche, développement de projets de recherche interrégionaux (PHRC et autres)

- **Poursuivre le financement des bourses** à la mobilité internationale
 - > Chaque année, le GCS G4 finance 4 à 5 bourses à la mobilité internationale à hauteur de 30 000 € par dossier pour des praticiens de l'inter-région
- **Créer un Centre Ressources en Psychogériatrie et Psychiatrie de la Personne Agée (CR3PA)**
 - > **Offrir** une prise en charge globale et pluridisciplinaire relevant à la fois de la psychiatrie, de la gériatrie ou encore de la neurologie
- **Rejoindre le réseau EUnetCCC** (réseau d'excellence en cancérologie) et obtenir la labellisation «Comprehensive Cancer Center»
- **Travailler collaborativement autour de la pathologie numérique**

Données de santé

- **Mettre en place la plateforme Data4Health**
 - > Groupe de travail dédié réunissant les experts des 4 CHU
 - > Cartographie des bases de données sur les 4 CHU, partage d'expériences pour la montée en compétences des équipes et la mise en œuvre de projets communs

Formation et enseignement

- **Former les professionnels en EHPAD sur le risque suicidaire** de la personne âgée pour le CR3PA
- **Proposer une formation managériale** médicale dédiée aux praticiens

Alliance intra-régionale avec le Groupement Régional de Recherche Clinique (G2RC)

- **Renforcer les partenariats**
- **Contribuer à la mise en place d'études multicentriques** académiques ou industrielles
- **Soutenir la montée en compétences** des équipes de recherche
- **Faciliter et sécuriser l'accès à la réutilisation des données de santé**

Certification ISO 9001

- **Obtenir la certification**, gage de rigueur, dans une logique d'entraide entre les entités G4, GIRCI et G2RC

Hébergement du bureau de coordination et d'animation du GIRCI Nord-Ouest

Le GIRCI Nord-Ouest est composé des 4 CHU, des 3 centres de lutte contre le cancer et du GHICL.

- **Suivre 200 projets de recherche** et mobiliser des chercheurs dans le cadre des partenariats d'expertise inter-régionaux et nationaux





POURUIVRE LES ÉCHANGES ET LES PROJETS INTERNATIONAUX

Le CHU de Lille s'implique à l'international dans plusieurs projets et en soutenant ses partenaires dans une dynamique de coopération.

Soutenir la santé des femmes en Arménie

01

- **Former les professionnels et accompagner les mères** pour les éduquer sur la grossesse et la santé

Poursuivre la coopération franco-brésilienne en santé maternelle pour réduire la mortalité maternelle et diminuer le recours à la césarienne

02

- **Étendre les bonnes pratiques** à l'échelle nationale brésilienne

Aider l'Ukraine en situation de guerre

03

- **Poursuivre les dons** de matériel médical et de médicaments initiés en 2022
- **Maintenir les prises en charges des blessés de guerre** dans le cadre des opérations d'évacuation HERON
- **Apporter un soutien médical concret** et un échange de savoir-faire
- **Renforcer les coopérations**
 - > **Organiser des missions d'enseignement**, des partenariats avec des établissements ukrainiens et des échanges internationaux

Conforter les actions de coopération transfrontalières

04

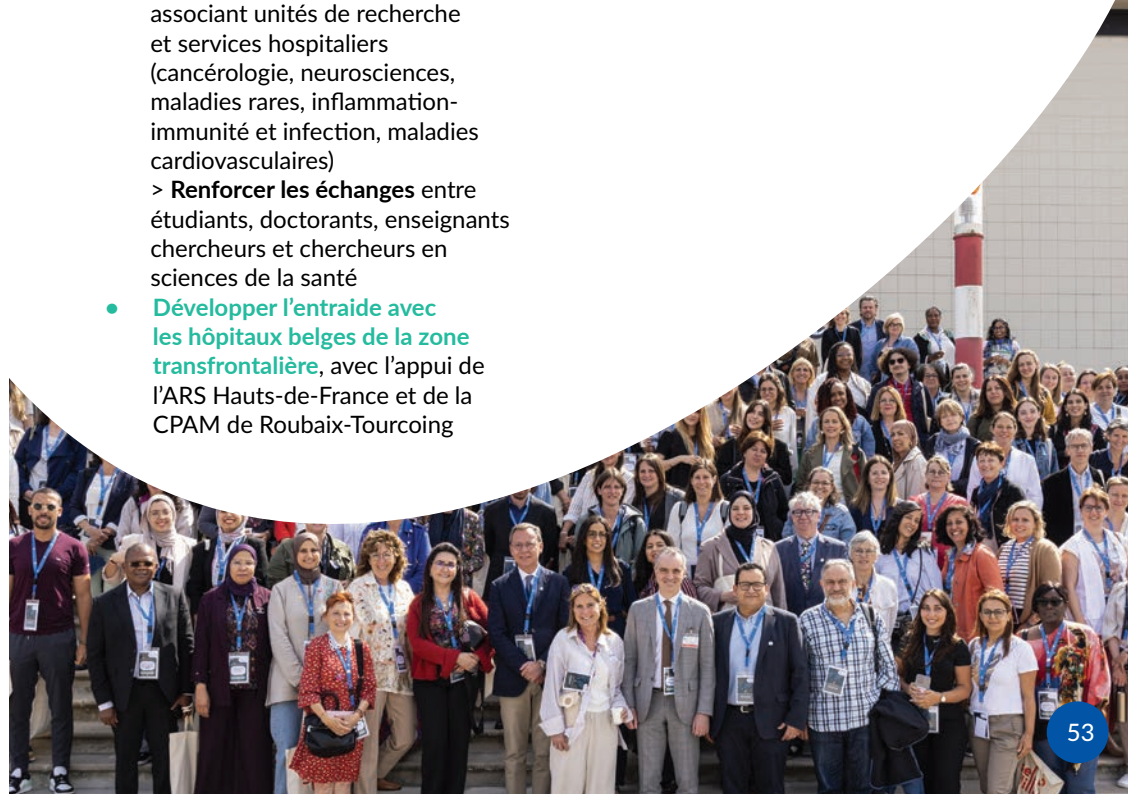
- **Accompagner les projets Interreg et autres projets européens**, en particulier au sein de l'observatoire franco-belge de la Santé
- **Poursuivre les actions de simplification des démarches administratives** pour faciliter la circulation des patients et des professionnels entre la France et la Belgique
- **Poursuivre la mise en œuvre des projets Interreg INSIDE 3D, ALCOVE et FAMILY** inscrits dans le programme France Wallonie Vlaanderen
- **S'investir dans le partenariat historique avec la Katholieke Universiteit Leuven**
 - > **Explorer des thématiques communes** identifiées associant unités de recherche et services hospitaliers (cancérologie, neurosciences, maladies rares, inflammation-immunité et infection, maladies cardiovasculaires)
 - > **Renforcer les échanges** entre étudiants, doctorants, enseignants chercheurs et chercheurs en sciences de la santé
- **Développer l'entraide avec les hôpitaux belges de la zone transfrontalière**, avec l'appui de l'ARS Hauts-de-France et de la CPAM de Roubaix-Tourcoing

05

Élargir la collaboration avec les établissements inscrits dans le Réseau Mère-Enfant de la Francophonie (RMEF)

Le réseau RMEF est un réseau international francophone dédié à la santé des mères et des enfants, composé de plus de 20 établissements de 12 pays répartis sur 4 continents dont le CHU de Lille est membre fondateur.

- **Accroître les échanges**, les collaborations et le partage de connaissances



03

PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION, L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

Parmi les CHU leaders en innovation médicale, le CHU de Lille porte une politique de recherche et d'innovation reposant sur 3 axes structurants : organiser, rayonner et coopérer. Ce volet du projet d'établissement associe soutien institutionnel, accompagnement opérationnel, méthodologies innovantes, partenariats stratégiques et ancrage territorial pour créer un environnement où la recherche et l'innovation prospèrent.

L'enseignement et la formation, composantes essentielles de la dimension hospitalo-universitaire, font également l'objet d'orientations stratégiques pour les 5 prochaines années.

NOS AMBITIONS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

02

AMPLIFIER LE SOUTIEN INSTITUTIONNEL ET OPÉRATIONNEL POUR UNE ORGANISATION PLUS EFFICACE ET ÉTHIQUE

Améliorer la lisibilité stratégique en s'appuyant sur les instances clés et les acteurs de terrain

- **Renforcer la lisibilité du CORS²** (Comité de Recherche Santé Sport) et de son rôle délibératif et participatif dans la décision stratégique du site : thématiques d'excellence, valorisation des grands appels à projet, lieu de témoignage, de retours d'expérience, etc.
- **Simplifier les processus de participation à la décision** en renforçant la consultation et la participation de personnes ressources (CMS : Conseil Médical et Scientifique, CORS²)
- **Partager les thématiques de travail du CORS²** avec les équipes de recherche
- **Intégrer davantage le club des jeunes chercheurs**, piloté par le CMS, dans les instances du site
- **Élargir la représentation du CMS**
- **Ritualiser les Assemblées Générales de la recherche du site lillois** afin de favoriser l'émulation entre les différents acteurs du site

01

Renforcer les axes d'excellence et la dimension européenne et internationale de la recherche

- **Renforcer l'accompagnement des axes d'excellence du site lillois**, tout en permettant l'émergence de tous les parcours recherche
- **Intégrer la dimension européenne et internationale** comme un axe transversal stratégique affirmant le positionnement géographique et politique du site lillois

03

Instaurer un pilotage évolutif et agile des actions institutionnelles, en particulier des actions d'intéressement et de soutien des projets en développement et peu financés

- **Organiser une campagne d'évaluation** des actions institutionnelles (AI), via des enquêtes auprès des chercheurs et des équipes, afin d'améliorer leurs impacts
- **Élargir les modalités d'utilisation du Bonus R** : enveloppe déléguée pour accompagner les projets de recherche des pôles
- **Soutenir dans la mesure du possible les cohortes lilloises** et les collections biologiques, en particulier académiques, peu ou pas financées grâce à un accompagnement dédié

04

Travailler sur la dimension éthique de la recherche, transparence des essais cliniques, la modernisation des pratiques et la simplification organisationnelle

- **Se préparer à l'entrée en vigueur de nouvelles normes** et à leur renforcement dans les pratiques et les évaluations ; adapter nos organisations par la mise en place d'un référent éthique
- **Mettre en place des mesures de simplification** des processus de la recherche clinique
- **Renforcer la publication**, y compris des thèses et des projets ayant eu des résultats moins concluants, avec un meilleur suivi des publications
- **Colliger et déployer à l'échelle du CHU les actions de médiation scientifique** et de recherche participative
- **Développer de nouveaux outils partagés** qui facilitent le quotidien, optimisent le temps et les moyens et améliorent les interfaces entre les différents métiers de la recherche et l'innovation

RENFORCER L'INNOVATION EN SANTÉ, FACILITER LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE ET LA VALORISATION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE DES CHERCHEURS

01

Structurer les parcours d'innovation et de valorisation associant l'ensemble des acteurs du CHU

- **Consolider les parcours d'innovation**, avec une logique de guichet unique et des cellules qui s'articulent autour des besoins des porteurs et en cohérence avec la stratégie de l'établissement (commission partenariat innovation, cellule partenariat, cellule juridique et valorisation)
- **Renforcer la politique de partenariats** et de valorisation, y compris de valorisation des données
- **Pérenniser le Tiers lieux InCitu** en fiabilisant le modèle économique

02

Renforcer la lisibilité du CHU au sein de l'écosystème du site et en lien avec le Pôle Universitaire d'Innovation

- **Renforcer l'accompagnement des inventeurs** en réalisant une cartographie des compétences du site lillois en matière d'accès à l'innovation et en développant les partenariats avec les acteurs du site disposant de moyens complémentaires

ATTIRER ET FIDÉLISER LES TALENTS, LES JEUNES CHERCHEURS ET PROFILS INTERNATIONAUX

01

Susciter des vocations et accompagner les jeunes chercheurs pour faciliter leur intégration et le développement de leur projet

- **Attirer de nouveaux profils** dès l'internat grâce à une politique commune avec l'Université (UFR3S)
- **Proposer des formations flashes** en journée d'intégration pour les internes
- **Améliorer la communication** et moderniser les canaux d'échanges
- **Développer l'accompagnement** personnalisé des chercheurs

02

Renforcer l'attractivité des métiers de la recherche en promouvant la Qualité de Vie au Travail et les parcours professionnels

- **Renforcer le club des jeunes chercheurs**, son animation et son association aux décisions
- **Organiser des opérations « Raconte ton métier de la recherche »** avec l'aide de la Direction de la communication
- **Valoriser les métiers de la recherche** et travailler à l'intégration des équipes Attachés de Recherche Clinique (ARC) au sein des services
- **Travailler sur la coordination de l'investigation**, l'encadrement et l'accompagnement des professionnels isolés / détachés

03

Donner du temps aux chercheurs tout en préservant l'activité clinique

- **Poursuivre les actions d'appui** en faveur de temps dédié à la recherche



SE MODERNISER ET DÉVELOPPER DE NOUVELLES MÉTHODOLOGIES DE RECHERCHE

01

S'approprier les nouveaux cadres réglementaires et faciliter l'intégration de ces nouvelles méthodologies dans la pratique courante

- Déployer une digitalisation des essais, notamment des activités de monitoring
- Étoffer les compétences grâce à la mise en place de formations dédiées
- Renforcer les actions de prévention

Faire de l'intelligence artificielle un outil d'accélération de la recherche

02

- Développer des techniques de réalité augmentée et de recherche de biomarqueurs en s'appuyant sur la technologie 7 tesla en IRM
- Intégrer les enjeux de l'IA dans les parcours recherche et innovation en mettant en place un guichet unique qui s'inscrit dans le cadre institutionnel

Renforcer notre politique sur les données

03

- Créer une plateforme interrégionale de données de santé, mutualisée au sein du G4
- Soutenir les études sur données, faciliter l'accès aux données tout en préservant leur valorisation

MAINTENIR UNE POLITIQUE DE SITE AMBITIEUSE POUR RENFORCER LE POSITIONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

01

Contribuer à la politique du site et à la mise en œuvre du contrat quinquennal (CHU cotutelle des Unités de recherche en santé)

- Renforcer l'articulation entre la thématique santé et les autres thématiques recherche du site lillois
- Mettre en place un accord cadre pour faciliter les échanges du quotidien entre les différents acteurs du site : échange de données, achats courants, parcours RH, etc.
- Renforcer la participation du CHU, grâce à ses forces différenciantes, comme cotutelle des Unités de recherche (ULR/UMR) en santé et faciliter la gestion quotidienne
- Structurer les instituts autour des thématiques d'excellence du site (cancer, neurosciences, inflammation, infection) et le développement des coopérations internationales structurées valorisant les thématiques majeures du site
- Renforcer le pilotage des axes transversaux (prévention, technologies en santé et numérique)
- Mettre en place des politiques communes de site : VSS, médiation scientifique, communication, formations, événements

02

Assurer un rayonnement territorial à tous les niveaux

- Poursuivre le soutien à la politique de recherche territoriale (G2RC et GIRCI)
- Amplifier notre position sur les appels à projets européens (Horizon Europe et Interreg)
- Mener et animer le partenariat stratégique avec la KU Leuven
- Poursuivre la dynamique d'activité partenariale avec les industriels, en particulier dans la thématique des cancers, des maladies du sang et de l'usage de l'IA
- Ritualiser une assemblée générale de site par an, conviant l'ensemble des acteurs du site, sous l'égide du CORS²

ACCOMPAGNER LES THÉMATIQUES DE RECHERCHE ÉMERGENTES

01

Soutenir la recherche en soins premiers et développer une stratégie partagée avec la Direction des Soins sur la recherche paramédicale

- **Faire un premier bilan** et identifier les modèles utiles pour conforter la démarche
- **Améliorer la communication** sur les appels à projets existants et développer l'offre de formation, en particulier sur la rédaction des protocoles
- **Mettre en place une politique de « labellisation »** pour aider à repérer les compétences et les mettre en contact : « Recherche dating »
- **Faire un Retex** des professionnels et projets accompagnés
- **Créer une feuille de route**, à travers les instances existantes, et grâce au positionnement d'une coordination recherche paramédicale sur : pratiques cliniques, douleur, pratiques avancées, communication en contexte de vulnérabilité, etc.

02

Faire émerger de nouveaux chercheurs et les articuler avec les axes historiques

- **Encourager les projets en faveur de la transition écologique**, notamment les AAP internes
- **Développer une politique de mécénat** pour les thématiques académiques peu financées afin de faciliter l'émergence ou l'ancrage durable des thématiques du site

LE PROJET ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Au cœur du plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe, l'UFR Sciences de Santé et du Sport (UFR3S), le CHU de Lille et ses instituts de formation partagent une histoire commune fondée sur une forte synergie et un dialogue constant, favorisant un environnement de travail propice à l'excellence de l'enseignement et de la formation.

Le campus hospitalo-universitaire conserve une attractivité certaine auprès des étudiants, toujours nombreux à choisir Lille pour se former : En 2025, 23 400 étudiants se sont inscrits à l'UFR3S ; le CHU de Lille et ses instituts de formation ont accueilli 3 600 étudiants dans les métiers de la santé. Chaque année, Lille se maintient dans la première moitié des CHU choisis par les internes, dont 50% sont issus des Hauts-de-France. Dans un contexte territorial marqué par une démographie médicale et paramédicale fragile, la qualité de l'enseignement et de la formation constitue donc un levier majeur d'attractivité et de fidélisation des futurs professionnels de santé sur notre territoire.

En parallèle, les formations médicales et paramédicales évoluent rapidement. Approche par compétences, personnalisation des parcours, nouveaux référentiels, apport du numérique dans les formations ; les transformations en cours sont nombreuses. Avec ses douze hôpitaux, le CHU de Lille relève ces défis en offrant un terrain d'excellence privilégié pour appliquer les apprentissages, couvrant un large spectre de compétences ; des plus fondamentales aux plus pratiques, et des plus spécifiques aux plus généralistes.

En synthèse, les enjeux forts qui s'annoncent entre 2026 et 2030 autour de l'enseignement et de la formation appellent à un projet commun ambitieux fondé sur trois axes :

- 1 Le renforcement d'un CHU et d'une UFR3S « hors les murs »
- 2 La réponse aux enjeux de l'approche par compétences
- 3 L'accompagnement des réformes pédagogiques d'ampleur en cours et à venir

01

Déployer les missions hospitalo-universitaires dans les territoires

- **Développer les projets hospitalo-universitaires dans les territoires**
Organisation de relais universitaires délocalisés favorisant l'installation de jeunes professionnels dans des zones éloignées de la métropole lilloise.
A titre d'exemple, le Projet de Liaison Universitaire des Territoires du Nord (PLUTON)
- **Soutenir le dispositif de chef de clinique en région**
Chaque année, l'identification des candidats chefs de clinique en région qui aident à garantir un accès équitable aux soins de qualité tout en renforçant la recherche et l'enseignement médical dans des territoires éloignés de la métropole lilloise.
- **Soutenir et développer le G2RC**
- **Contribuer à la formation des équipes médicales et paramédicales du territoire et à l'accueil et l'encadrement des étudiants**
L'accueil, l'encadrement, la supervision clinique et l'évaluation doivent être renforcés afin de garantir des parcours cohérents et de qualité.
A titre d'exemple :
> La projection par l'UFR3S dans les centres hospitaliers de professeurs associés.
> L'universitarisation de tous les instituts de formation sous l'égide de l'UFR3S étudiants
- **Renforcer les partenariats HU avec des centres de référence (Hôpitaux de territoire) :**
postes de PA, postes de PUPH en liaison HU, soutien aux études médicales et soutien à la recherche

02

Répondre aux enjeux de la formation par compétences : du socle à l'expertise

- **Poursuivre la personnalisation des parcours**
Adaptation de l'offre de terrains de stage, en volume et en type de stage pour répondre aux besoins des étudiants à chaque étape de leur parcours.
A titre d'exemple, le CHU renforce ses offres de stage dédiés aux pharmaciens cliniques désireux de développer leur expertise d'organe.
- **Cultiver l'interprofessionnalité en santé et hors santé**
Renouvellement du partenariat en 2026 autour du Centre de simulation Présage. Poursuite de l'accueil des étudiants hors santé.
- **Innover dans nos méthodes d'apprentissage**
Soutenir le développement des innovations pédagogiques. Plusieurs projets majeurs seront amorcés ou renforcés :
> L'ouverture d'une plateforme transversale d'impression 3D à l'UFR3S avec des applications médicales, pharmaceutiques et odontologiques
> Le projet CAPS'UL destiné à développer des solutions numériques pour la formation en santé
> Ou encore le projet E-LoDI au sein de la pharmacie pour développer les simulations tout au long du circuit des produits de santé
- **Maintenir les portes de l'UFR3S ouvertes aux praticiens hospitaliers du CHU**
Faciliter l'accès des praticiens hospitaliers du CHU aux formations dispensées par l'UFR3S en tant qu'apprenants et en tant que formateurs. Impliquer des praticiens hospitaliers dans les programmes de recherche développés au sein ou en lien avec l'UFR3S est encouragée.

03

Accompagner les réformes pédagogiques

- **S'adapter à l'évolution des volumes d'étudiants et aux nouveaux attendus**
Pour accompagner la réforme du 3^e cycle en médecine :
 - > Adaptation des capacités d'accueil et des modalités d'encadrement.
 - > Augmentation du nombre d'internes nécessitant à terme une évolution du nombre de professionnels hospitalo-universitaires pour encadrer les étudiants
- **Réussir la réingénierie paramédicale**
 - > Organiser la réingénierie des formations paramédicales et leur universitarisation pour adapter les compétences à l'évolution des prises en charge. Les formations de préparateurs en pharmacie hospitalière, d'infirmiers et d'infirmiers en pratique avancée ont déjà évolué en ce sens.

Les formations d'infirmiers puériculteurs et d'infirmiers anesthésistes devraient suivre la même dynamique.

- > Associer des services hospitaliers du CHU à la mise en œuvre de la formation clinique et à l'acquisition des compétences des apprenants : à titre d'exemple, poursuite du développement du diplôme universitaire d'actualisation des compétences en vue de l'exercice de la profession d'infirmière et du diplôme universitaire de recherche en sciences paramédicales.
- > Accompagner l'innovation



04

ENTREtenir une RELATION DURABLE AVEC NOS PROFESSIONNELS

Le CHU de Lille a à cœur de prendre soin de ses professionnels. Dans cette perspective, le projet social a été pensé de manière collaborative, avec l'appui d'un comité de pilotage pluriprofessionnel, de plusieurs groupes de travail thématiques, des managers médicaux et de la communauté des cadres. Il s'articule autour de 3 thématiques fortes : attirer et fidéliser les professionnels, développer leurs compétences et améliorer durablement leurs conditions de travail.

ATTIRER ET FIDÉLISER LES PROFESSIONNELS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

01

Partager nos actions en matière d'attractivité et valoriser nos avantages

- **Développer la marque employeur** du CHU en interne et externe : réseau d'ambassadeurs, rencontres avec les étudiants du 3^{ème} cycle pour présenter l'éventail des possibilités de carrière au CHU, etc.
- **Poursuivre nos communications** sur les réseaux, dans les forums, auprès des partenaires
- **Promouvoir la diversité des métiers** du CHU
- **Diffuser nos marqueurs d'attractivité et avantages** auprès des responsables médicaux dans les spécialités en tension et des cadres recruteurs (kit de communication)
- **Valoriser la possibilité d'exercer une activité mixte ville-hôpital** ou une activité libérale au sein du CHU par la création d'un guide pratique accessible aux praticiens (Pour le personnel médical)

02

Attirer les futurs professionnels

- **Mettre en valeur nos bourses d'étude** et notre politique d'apprentissage
- **Promouvoir une politique de stages proactive** et renforcer l'accueil et le tutorat des stagiaires et étudiants
- **Proposer des postes partagés** entre spécialités dès le post-internat dans les secteurs d'activité qui le justifient
- **Renforcer les partenariats emploi**, écoles, université, inter fonctions publiques
- **Détecter les potentiels** : parcours cadres, bourses health PhD, Etudes promotionnelles

03

Miser sur l'accueil et l'intégration

- **Revisiter la journée d'intégration**
- **Moderniser et partager le parcours de recrutement** et d'intégration des nouveaux collaborateurs (étudiants, apprentis, stagiaires, recrutés)
- **Repenser nos livrets et kits d'accueil**, notamment pour les néo-managers médicaux
- **Organiser un parcours « jeune médecin »** personnalisé, en priorisant les secteurs en tension
- **Fidéliser les professionnels** et développer leur sentiment d'appartenance en donnant de la visibilité sur les projets, en invitant les professionnels à s'inscrire dans des démarches collaboratives transversales, proposer des événements internes fédérateurs

04

Moderniser le recrutement et communiquer directement avec les professionnels

- **Mettre en place un nouveau portail RH**
- **Dématérialiser le dossier de recrutement**

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES ET LES ÉQUIPES

01 Promouvoir l'excellence du CHU au travers de la formation continue

- Favoriser l'expertise et l'innovation à travers un plan pluriannuel des formations et la promotion de l'offre de formation sur le territoire
- Accompagner les professionnels sur la certification périodique et l'accréditation collective ou individuelle
- Proposer un catalogue de formation partagé entre médecins et non médecins
- Poursuivre la politique ambitieuse d'études promotionnelles permettant des parcours individuels dynamiques et de répondre collectivement aux besoins en compétences du CHU et du territoire
- Renouveler le partenariat PRESAGE
- Diversifier les approches pédagogiques et doter l'établissement d'outils performants d'apprentissage
- Développer la lisibilité des dispositifs de formation pour l'ensemble des professionnels, notamment ceux éloignés des formations (instauration des cafés formation)
- Évaluer les formations et en mesurer les retours sur le terrain
- Répondre aux besoins en formation du GHT ou du territoire dans le respect des critères Qualiopi

02

Accompagner les trajectoires dans leur diversité et dans leur individualité

- Continuer à assurer la continuité des parcours professionnels et à accompagner la progression des compétences : concours, VAE, formations diplômantes
- Accompagner les changements de métiers au sein de l'hôpital
- Sécuriser les parcours des agents en études promotionnelles en instaurant un rendez-vous annuel

03

Faciliter les mobilités

- Améliorer la lisibilité des passerelles et des parcours au sein de l'établissement
- Actualiser le processus de mobilité en structurant le parcours de "Vis ma vie" et en encourageant les stages d'immersion
- Accompagner les agents dans leur mobilité : ateliers, formations

04

Anticiper l'évolution des métiers et des nouveaux outils

- Poursuivre le travail de cartographie des métiers en anticipant les nouveaux métiers et ceux en tension
- Étudier l'opportunité d'intégrer les nouveaux outils innovants et en mesurer les impacts (IA)

AMÉLIORER DURABLEMENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL

01

Préserver la santé et la sécurité au travail et développer la culture santé-sécurité dans tous les services

- **Garantir la santé mentale** par la Création d'un réseau interne de « bienveillants »
- **Simplifier l'accès au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels** et sa lisibilité
- **Poursuivre le Plan d'action** co-construit avec les services
- **Poursuivre les Formations risques professionnels** et diffuser des programmes de sensibilisation
- **Soutenir les équipes** en cas d'événements indésirables graves (DQREP / CME / MTPH)
- **Améliorer la gestion des absences longues** en facilitant l'accès à la médecine statuaire
- **Organiser des événements** de prévention santé

02

Favoriser l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle et l'inclusion : Garantir des environnements de travail épanouissants, inclusifs, accessibles et durables

- **Sensibiliser à la déconnexion** et aux bonnes pratiques managériales
- **Développer les lieux de ressources multi-usages** (repos, déconnexion, bien-être, allaitement)
- **Continuer à développer les services et dispositifs locaux** : conciergerie, local vélo, covoiturage, etc
- **Poursuivre la politique handicap**
- **Organiser des Forums sociaux** logement, mutuelles, aides financières, modes de garde
- **Multiplier les initiatives éco-responsables** (tri, réemploi, ressourcerie, etc.)
- **Faciliter l'accès aux activités** : sport, bien-être, culture, accompagnement social des professionnels (Zen Zone, Médiathèque, EMO, Service social, etc.)
- **Développer les outils et organisations de travail innovantes**

03

Renforcer le collectif, le sens au travail et la motivation : Développer le vivre-ensemble, valoriser les équipes et créer du lien

- **Favoriser la culture du RETEX** : retours d'expérience intra et extra-CHU (GHT, établissements)
- **Poursuivre le travail de réflexion autour de la prévention et la gestion des conflits** : mise en œuvre d'une réponse graduée aux situations conflictuelles : proximité, conciliation, médiation
- **Favoriser et valoriser le travail en équipe**, l'engagement : Trophées, projets de service, team building
- **Multiplier les événements fédérateurs** : « Je cours pour toi », semaine QVCT, développement durable, « vis mon job »

04

Accompagner les parcours et les moments clés de la vie

- **Poursuivre le groupe "grossesse & parentalité"** (annonce - prévention - maintien - retour)
- **Travailler un axe de prévention** spécifique sur la santé des médecins juniors
- **Poursuivre la mise en œuvre d'accompagnements personnalisés** : service social, MTPH, ergonomes, RH
- **Mettre en place un dispositif de Retour d'absence longue** : « welcome box »
- **Mieux accompagner** la 2^{ème} partie de carrière

05

Affirmer une politique d'égalité professionnelle ambitieuse

- **Déployer le 2^{ème} plan triennal égalité professionnelle 2026-2028**
- **Poursuivre la prévention des discriminations et les violences sexistes et sexuelles (VSS)**
- **Accompagner la parentalité**
- **Favoriser l'égal accès** aux responsabilités

05

ACCOMPAGNER NOS MANAGERS DANS L'EXERCICE DE LEURS MISSIONS

Au CHU de Lille, le management est un levier majeur au service de la qualité des soins, de la cohésion et de la stabilité des équipes. Le projet d'établissement consacre à ce titre un axe dédié à la politique managériale. Co-construit avec la communauté des managers du CHU et nourri par les conférences stratégiques, le projet de management s'appuiera également sur une charte des valeurs et des bonnes pratiques incarnées par la gouvernance : « La politique managériale, notre ligne d'action collégiale ».

LE PROJET MANAGÉRIAL DU CHU RÉAFFIRME LES PRÉROGATIVES SPÉCIFIQUES DE L'ENCADREMENT

- Piloter les équipes, garantir la continuité, l'équité, la participation et une autorité cohérente.
- Contribuer à la politique institutionnelle, l'incarner au quotidien et assumer pleinement la mission de management.
- Susciter et intégrer les réflexions transversales.
- Concevoir et déployer des projets utiles de transformation organisationnelle.
- Proposer, oser, inventer, prendre des initiatives, demander, agir.

02

SOUTENIR ET VALORISER LES MANAGERS

Encourager l'exercice de fonctions managériales et la diversité des profils

- **Détecter et animer un vivier de potentiels** avec critères partagés
- **Ouvrir et valoriser les voies d'accès** : appels à candidatures, passerelles, retours d'expérience de parcours
- **Clarifier les attendus** (fiches de rôle, périmètre, marges de manœuvre)
- **Proposer un compagnonnage** pour les nouveaux managers médicaux

Promouvoir la politique managériale comme ligne d'action collégiale

- **Introduire une charte managériale** partagée
- **Poursuivre des temps managériaux institutionnels** partagés : Séminaire de la gouvernance, AG des cadres
- **Mettre en œuvre un accueil managérial** dédié

01

03

Former les managers

- **Former dès l'entrée en fonction** : modules socles : management d'équipe, QVCT, RH, pilotage, conduite de projet
- **Renforcer les parcours des managers médicaux et des cadres** au travers notamment de la politique de formation : FFCS, plan de formation managérial
- **Accompagner et consolider le binôme médecin/cadre**

04

Favoriser l'innovation managériale

- **Mettre en œuvre un laboratoire interne** des innovations managériales
- **Poursuivre la délégation de gestion**

05

Renforcer l'accompagnement des managers et valoriser le partage d'expériences

- **Valoriser les parcours** de managers en interne
- **Multiplier les temps d'échanges** managériaux
- **Analyser les pratiques** et développer le co-développement, le coaching et le mentorat
- **Développer un dispositif de soutien** des managers en difficultés



ZOOM SUR

UNE CHARTE MANAGÉRIALE POUR

01

Clarifier et rendre l'organisation et la politique de management plus lisibles

02

Harmoniser les pratiques, renforcer les moyens d'actions du management de proximité

03

Encourager les initiatives, simplifier l'organisation et les process de décision

04

Reconnaître et promouvoir les démarches innovantes des équipes

PROXIMITÉ
RESPONSABILITÉ RESPECT
BIENVEILLANCE
ENGAGEMENT
COURAGE

CHARTE MANAGÉRIALE

7 NOTIONS CLÉS

01

Le partage de nos valeurs et de nos engagements réciproques

02

Le renforcement du management de proximité

03

Le management de projet

04

Le soutien et la valorisation des managers

05

La collégialité et la co-construction

06

La responsabilité partagée au sein de la gouvernance

07

La diffusion du management bienveillant à l'ensemble des professionnels

06

ASSURER L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS EN IMPLIQUANT NOS PROFESSIONNELS ET LES USAGERS

Attentes légitimes des patients, la qualité et la sécurité des soins constituent des éléments fondateurs de la politique générale du CHU de Lille et ses projets.

Certifié en 2022 avec la mention « Haute qualité des soins » par la Haute Autorité de Santé, le plus haut niveau de résultat possible, le CHU et ses équipes œuvrent au quotidien pour proposer une prise en charge optimale. L'amélioration continue nécessite le développement de retours d'expérience et un partenariat étroit avec les représentants des usagers.

ASSURER LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS

01

Renforcer la culture de la sécurité des soins

- Evaluer régulièrement la culture sécurité et promouvoir les rencontres sécurité au sein des pôles
- Mener des actions de sensibilisation dans le cadre de la semaine sécurité patient et des actions de formation auprès des professionnels
- Instruire les Fiches de déclaration d'Événements Indésirables (FEI) au sein des cellules dédiées (CAFEI) et développer l'analyse des presqu'accidents
- Réaliser et partager les enseignements des revues de morbi-mortalité et des retours d'expérience
- Poursuivre la dynamique d'échanges au sein du Comité d'Analyse des Risques (CAR)
- Réaliser des campagnes de communication autour de la qualité et de la sécurité des soins

02

Promouvoir le Management Qualité – Gestion des Risques au plus près des acteurs du terrain

- Faire participer de manière active les soignants aux démarches d'évaluation internes (audits, recueil des indicateurs de qualité et sécurité des soins IQSS, etc.)
- Organiser des itinérances au sein des services, notamment lors du printemps de la qualité
- Réaliser des traceurs ciblés, parcours traceurs et patients traceurs de manière régulière, à l'aide d'un pool d'auditeurs internes formés
- Former les acteurs (exemple : form'action dans le cadre de la certification HAS 2026)
- Alimenter et suivre les Plans d'Actions Qualité et Sécurité des Soins (PAQSS) des pôles
- Mettre à disposition des services des outils d'auto-évaluation pour mesurer les effets d'amélioration des actions menées

03

Encourager l'engagement des usagers

- Recueillir la satisfaction des usagers en variant les méthodes (questionnaires, focus groupes, entretiens, etc.)
- Interroger le patient sur l'impact de sa prise en charge et sur son quotidien (PROMs)
- Déployer une démarche d'engagement dans l'expérience patient au sein des services pour impliquer et fédérer les professionnels
- Veiller au respect des droits des patients avec une attention pour le public spécifique (mineurs, situation de handicap, psychiatrie)

04

Favoriser le travail en équipe

- Favoriser l'accréditation HAS en équipe et la formation des professionnels de santé
- Disposer d'équipes PACTE (Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe)
- Prendre en compte les facteurs humains dans les projets qualité
- Promouvoir l'utilisation d'outils structurés de communication en équipe (SAED, check-list PTIO, briefings/débriefings)

05

Développer la culture de la pertinence des soins et du résultat clinique

- Mener des évaluations de pratiques professionnelles, telles que les revues de pertinence
- Disposer d'indicateurs de pratique clinique (CROMs)
- Rendre visibles les résultats et valoriser leur progression (tableaux de bord d'indicateurs qualité)





LE PROJET DES USAGERS, EN LIEN ÉTROIT AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES PATIENTS PARTENAIRES



Créée en 2002, la Commission des Usagers est chargée de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches, ainsi que de leurs prises en charge. La Commission des Usagers, composée des représentants des usagers désignés par l'Agence Régionale de Santé et mandatés par le Directeur Général, s'est mobilisée pour proposer un projet des usagers dont les grands axes font partie intégrante de notre projet d'établissement.

02

Promouvoir le respect des droits et des patients

- Renforcer au quotidien l'application des droits des patients
- Diffuser le circuit des mécontentements, plaintes et réclamations

01

Donner de la visibilité et valoriser la place des représentants des usagers et des associations au sein du CHU de Lille

- Renforcer la connaissance de la Commission des Usagers (CDU), du rôle et des missions des représentants des usagers, auprès des professionnels et des usagers (affiches, flyers)
- Mettre en lumière les actions des associations partenaires du CHU de Lille
- Faire de la Maison des Usagers (MDU) un lieu identifié pour les patients, leurs proches et les professionnels

03

Accompagner les parcours de soins

- Travailler sur la venue et la prise en charge au CHU de Lille
- Mieux préparer la sortie et le suivi post-hospitalier des patients

04

Conforter l'Expérience Patient

- Faciliter l'accueil et la promotion de l'Expérience Patient
- Développer et consolider la place des patients et des aidants partenaires
- Sensibiliser les professionnels à la prise en compte de l'Expérience Patient (webinaires, séminaires, fiches réflexes)

07

CONFIRMER NOS ENGAGEMENTS POUR UN CHU PLUS DURABLE

Le CHU de Lille est engagé dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années. Grâce à l'implication des professionnels, il met en place plusieurs actions plus respectueuses de l'environnement visant à améliorer le bien-être des patients et des professionnels, tout en maintenant une qualité de soins optimale.

S'ENGAGER POUR UN CHU PLUS DURABLE

01

S'approprier la culture développement durable

- Renforcer la sensibilisation et la formation des professionnels aux enjeux du développement durable et du réchauffement climatique
- S'engager à communiquer de manière transparente sur les enjeux, actions et résultats de notre transition écologique
- Prendre en compte les enjeux du développement durable dans les activités, prises de décision et domaines de la recherche et de l'enseignement
- Inciter nos parties prenantes à s'engager dans une démarche écoresponsable en avançant à leurs côtés

02

Transformer nos pratiques pour limiter notre impact carbone

- Poursuivre une politique d'achats socialement et écologiquement responsable
- Décarboner nos pratiques tout en soutenant les démarches innovantes
- Encourager la mobilité douce et faciliter ses usages pour les déplacements des professionnels, des usagers et des partenaires
- Poursuivre une démarche de sobriété du bâti, en intégrant l'utilisation de matériaux durables et en préservant la biodiversité du campus

03

Soigner sans nuire

- Développer la pratique de l'écoconception des soins
- Promouvoir un usage juste et raisonné des produits de santé en favorisant l'éco-prescription
- Intégrer l'écoconception dans nos parcours en garantissant l'amélioration continue
- Optimiser la gestion des produits de santé afin de limiter le gaspillage et réduire les déchets à la source

04

Travailler mieux, vivre mieux

- Promouvoir la santé environnementale et le bien-être des professionnels et des patients
- Consolider les actions en faveur de l'insertion professionnelle et de l'égalité des chances
- Soutenir la formation professionnelle et la progression des compétences
- Favoriser le dialogue social et encourager les échanges autour des conditions de travail

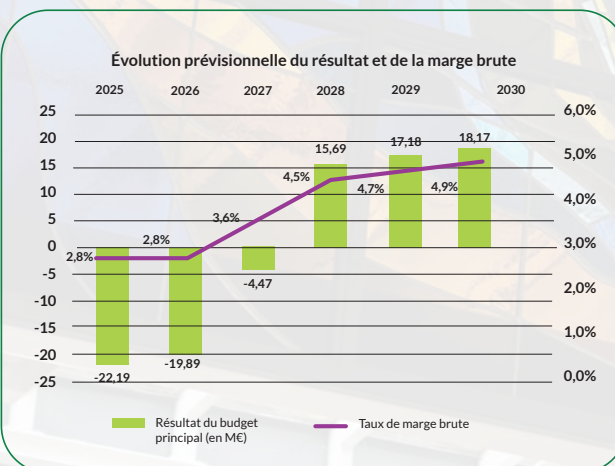
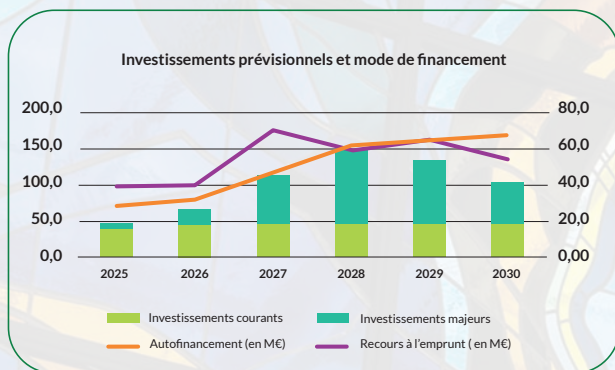
08

INVESTIR DANS LA MODERNISATION DE NOS INFRASTRUCTURES

Le CHU de Lille mène une politique ambitieuse de modernisation de ses installations. Le CHU a ainsi défini une trajectoire d'amélioration progressive et de stabilisation de sa situation financière qui doit lui permettre de garantir les investissements nécessaires à la création d'un environnement fonctionnel et adapté aux besoins des patients et des professionnels. Ces investissements se traduiront notamment dans les prochaines années par la mise en oeuvre de plusieurs projets immobiliers emblématiques et par un soutien fort à la transition numérique, dans une approche responsable et éthique des nouveaux usages.

ASSURER UNE TRAJECTOIRE FINANCIÈRE CONTRÔLÉE

En 2025, le budget principal du CHU de Lille s'élève à 1.834 Mds de dépenses et 1.815 Mds de recettes. Il s'établit en déficit de -18.9M€ (-1%). En amélioration constante depuis plusieurs années, ce résultat reflète le dynamisme à l'œuvre au CHU de Lille, qui conjugue croissance de l'activité, optimisation de sa valorisation et meilleure adéquation des ressources à l'activité. Cette dynamique permet le financement d'un plan pluriannuel d'investissement ambitieux.



01 Améliorer la performance du cycle d'exploitation de l'établissement, notamment par le biais du programme PACTE (Plan d'ACtions Transition Equilibre)

- **Soutenir l'offre de soins** du CHU de Lille en favorisant les développements, créations ou reprises d'activité, en cohérence avec le projet médico-soignant du CHU
- **Assurer la juste valorisation des activités du CHU** par un meilleur codage des séjours et des actes et une facturation exhaustive
- **Veiller à la bonne maîtrise des dépenses** de l'établissement (adéquation des ressources à l'activité, pertinence des prescriptions de produits de santé, actions anti-gaspillage, résorption de l'inflation, qualité des achats)
- **Conduire des projets organisationnels transversaux** en lien avec les fonctions supports renforçant la qualité de service et garantissant un usage pertinent des ressources

02 Favoriser l'autonomie du CHU de Lille dans le cadre de la conduite de ses projets d'investissement (majeurs et courants)

- **Développer la capacité d'autofinancement** du CHU par l'amélioration du résultat d'exploitation afin de disposer des moyens de renouveler et faire évoluer le matériel et les bâtiments de soins
- **Limiter le recours à l'emprunt**, afin de conserver un endettement soutenable tout en obtenant les marges de manœuvre nécessaires au financement des projets d'investissement structurants du CHU



METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET LES OPÉRATIONS DU PROJET « CHU LILLE 2030 »

Le Plan pluriannuel d'investissement du CHU de Lille sur la période 2025-2045 s'élève à près de 2,06 milliards €. Les opérations majeures du schéma directeur immobilier représentent plus d'un milliard d'euros, se décomposant ainsi :



277 M€

AU TITRE DE L'ENSEMBLE
JEANNE DE FLANDRE

66 M€

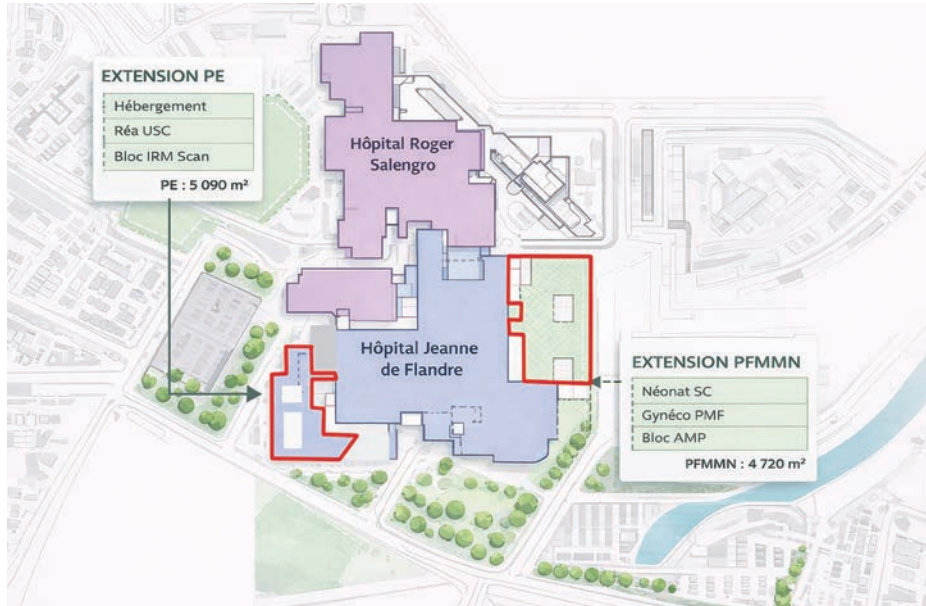
POUR LA NOUVELLE
PHARMACIE

610 M€

AU TITRE DE
L'OPÉRATION
NOUVEAU SALENGRO

Le CHU prévoit par ailleurs de consacrer environ 45M€ par an aux investissements de maintien en fonctionnement opérationnel, comprenant le renouvellement d'équipements médicaux, l'hôtelier, la logistique, le numérique et les petits travaux.

Ce volume annuel de 45 M€ représente une intensité d'investissement correspondant à 2,6% du montant des produits du CHU en 2023 (1 722 M€). Par construction et afin de tenir compte de l'inflation, ce montant est réévalué à 50M€ dans le Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) à compter de 2035, puis 55 M€ en 2041. Au total, cela représente plus d'1,07 milliard € d'investissement courant.



JEANNE DE FLANDRE DEMAIN

Étendre et moderniser l'hôpital Femme-Mère-Enfant pour répondre aux besoins évolutifs de la population.

Calendrier prévisionnel

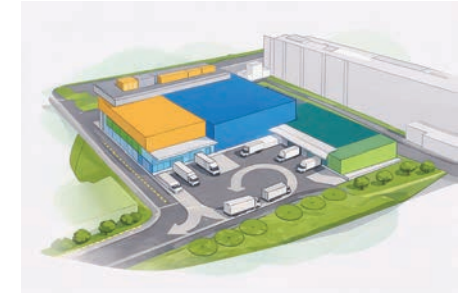
- **Oct 2024 / mai 2025** : concours de maîtrise d'œuvre (phase de candidatures)
- **Déc 2024 / mai 2025** : instruction et avis favorable SGPI (Secrétariat général pour l'investissement)
- **Juillet 2025** : Comité de Pilotage (COFIL) national
- **Oct 2025 / avril 2026** : concours (phase d'offres)
- **Mai 2026** : jury projet
- **Juin 2026 / juin 2027** : études
- **Aout 2027 / 2033** : procédure de marché + travaux : restructuration lourdes et rénovations des existants

LA NOUVELLE PHARMACIE

Transformer pour proposer une pharmacie hospitalière à la pointe de l'innovation.

Calendrier prévisionnel

- **Fin 2023** : finalisation et validation du Programme Technique Détaillé (PTD)
- **Mi 2024 / mi 2025** : concours de maîtrise d'œuvre
- **Fin 2025 / mi 2027** : études
- **Mi 2027 / début 2029** : travaux
- **Fin 2029** : transferts et qualification

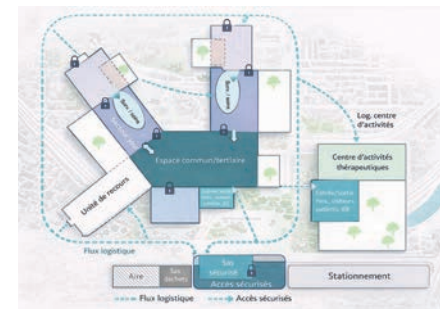


UNITÉ POUR MALADES DIFFICILES

Accompagner la création d'une nouvelle unité pour malades difficiles sur le site de l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) des Flandres à Bailleul pour répondre aux besoins régionaux.

Calendrier prévisionnel

- **2025** : réalisation du Programme Technique Détaillé (PTD), consultation des candidatures et du Marché Global Sectoriel (MGS)
- **Mars 2025 / mars 2026** : instruction du Projet Local d'Urbanisme (PLU)
- **2026** : procédure MGS
- **2027** : conception et permis de construire
- **Fin 2027 / mi 2029** : travaux
- **Mi 2029** : emménagement



La modernisation et l'extension de l'hôpital Salengro sont également identifiées comme projet phare pour les années à venir.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Moderniser les infrastructures et accroître la sécurité

01

- Faire évoluer les serveurs, réseaux et stockage
- Recourir à des solutions de cloud hybride, en fonction des enjeux
- Mettre en œuvre des politiques de sécurité avec des plans de reprise et de continuité d'activité
- Assurer la conformité des installations avec les exigences réglementaires
- Mutualiser les plateformes techniques (biologie moléculaire, imagerie, data centers)
- Automatiser les processus (robotisation / chirurgie)
- Sécuriser la gestion des identités et les accès

03

Travailler avec l'intelligence artificielle pour valoriser les données

- Développer l'entrepôt de données de santé Include
- Exploiter les données pour la recherche
- Mettre en œuvre des projets de recherche sur l'IA appliquée à la prescription, à la lecture d'imagerie ou à la détection précoce des risques
- Proposer des outils d'IA, au service des utilisateurs du système d'information, sur les volets techniques, administratifs et médicaux

02

Déployer et généraliser le dossier patient informatisé SILLAGE, au sein du CHU et sur l'ensemble du GHT

- Intégrer les outils de prescription, d'imagerie, de biologie et de télémedecine et l'automatisation des flux
- Assurer la coordination ville-hôpital pour favoriser une prise en charge fluide et efficiente
- Mettre en œuvre, au sein de l'ensemble des établissements du GHT, des briques applicatives socles convergées
- Déployer un dossier patient informatisé et un dossier des usagers informatisé uniques, dans les établissements du GHT

04

Assurer une transformation numérique profonde pour les fonctions support

- Digitaliser les processus RH, financiers, des achats et logistiques
- Automatiser les tâches administratives
- Promouvoir une gestion documentaire sans papier

05

Agir pour l'expérience patient et la télésanté

- Promouvoir le portail patient et les applications mobiles, en complémentarité avec les outils nationaux, pour accéder à ses résultats, prendre rendez-vous et réaliser des téléconsultations
- Sensibiliser à la dématérialisation des livrets d'accueil et questionnaires de satisfaction
- Valoriser les outils de médiation (réalité virtuelle, hypnose)
- Poursuivre le développement de la télémedecine, télé-expertise, télésurveillance, télé-imagerie et télé-consultation

06

Former les professionnels

- Mettre à disposition des plateformes d'e-learning, des simulateurs et des formations à la cybersécurité, à l'IA et à la gestion des outils numériques
- Développer les compétences en data science, bioinformatique, cybersécurité et gestion des systèmes d'information
- Sensibiliser à la protection des données et à l'éthique du numérique

07

Assurer le pilotage transversal des projets, mutualiser les ressources et gérer les priorités et investissements

- Veiller à la conformité, à la gestion des accès et à la protection des données via un comité dédié
- Développer des référentiels communs et partager des bonnes pratiques à l'échelle du GHT
- Assurer un suivi et une évaluation prenant appui sur des indicateurs de performance, des tableaux de bord, des audits réguliers et des retours d'expérience dans une démarche d'amélioration continue
- Fournir un accompagnement au changement et une communication à travers des informations régulières auprès des équipes
- Valoriser les innovations, l'implication des professionnels et des usagers

IMAGINER L'AVENIR ENSEMBLE!
UN DES HÔPITAUX CHU DE FRANCE
2030

ASSUMER NOTRE PLACE!
PROJET D'ÉTABLISSEMENT
UNE RÉÉDITION MENÉE ENTièrement EN INTERNE

CONSERVER NOTRE CAP!
NOTRE RAISON D'ÊTRE: SERVIR LA POPULATION ET LES PROFESSIONNELS

PARTAGE
UN OBJECTIF COMMUN!
GRAND TÉMOIN
SÉRIEUX PUBLIC
SAMU

OUVERTURE
S'INSPIRER
ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE AUX ENJEUX DE DEMAIN
IA
CHANGEMENT CLIMATIQUE

EN PROXIMITÉ ET AU NIVEAU RÉGIONAL
ÉLARGIR NOTRE STRATÉGIE
CONFORTEZ LES MISSIONS DISTINCTIVES DU CHU
GREFE ET PRELEVEMENT D'ORGANES
MALADES RARES
PROMOUVOIR L'INNOVATION
REINFORCER LES MISSIONS DE RECOURS ET DE RÉFÉRENCES

SANTÉ DES FEMMES
PARCOURS PERSONNALISÉS
INNOVATION ET RECHERCHE
UN PROJET COLLABORATIF!
FAIRE UNE PLACE AUX JEUNES!
ET S'APPUYER SUR L'EXPÉRIENCE
POLITIQUE TERRITORIALE ET DE COOPÉRATION
RELATIONS VILLE HÔPITAL
RELATIONS INTERNATIONALES

NOUVELLE PHARMACIE
AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL
OPTIMISER NOS CONSOMMATIONS
INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE: DÉVELOPPER LA GREFFE RÉNALE
UNE ACTIVITÉ MULTI-DISCIPLINAIRE

PRENDRE DE LA HAUTEUR
ADOPTER UN REGARD STRATÉGIQUE

FAIRE RAYONNER NOTRE CHU!

SÉMINAIRE DE GOUVERNANCE
Jeudi 3 Juillet 2025

MANAGEMENT
PAS SI SIMPLE DE MANAGER
CHARGE MENTALE
CONFLIT
RELATIONS HUMAINES
ORGANISATION

IMPORTANCE DE L'ÉCOUTE
DANS LES DEUX SENS
S'ASSURER QUE L'ON PARLE DE LA MÊME CHOSE
6!

POSER DES QUESTIONS
LAISSER UNE PLACE AU SILENCE
GÈSTION DES CONFLITS
NE PAS CÉDER À L'HYPOCRISIE

COHÉRENCE MANAGERIALE
SAVOIR PRIORISER UNE DÉCISION ET L'ASSURER
PAR LÀ
OU BIEN...
LAISSER LE DROIT À L'ERREUR
RECHERCHE DE SOLUTIONS

RESISTANCE AU CHANGEMENT
BONNE NOUVELLE!
NE PAS BRUSQUER!
EXPLIQUER

MANAGER EST UNE COMPÉTENCE COMME UNE AUTRE
CE N'EST PAS INNÉ!

PROJET SOCIAL ET MANAGERIAL
ATTIRER ET FIDÉLISER LES PROFESSIONNELS
PROFESSEUR JEUNE MÉDECIN
NOUVEAU PORTAGE EN

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES
AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL
DE ACCUEIL APRÈS LONGUE ATTENTE BENEVOLES
CATALOGUE DE FORMATION ENREGISTRÉ
POSTES ADAPTES AUX TALENTS ENGAGÉS

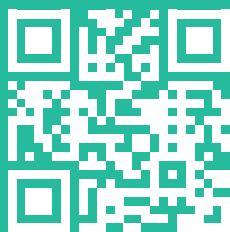
GRAND TÉMOIN
LA FORCE DES SYMBOLES
DONNER UN SENS
L'AUTORITÉ N'EST PAS SUFFISANTE
COHÉSION
L'HOMME EST AU COEUR DE TOUS LES ENJEUX
SURTOUT À L'ÂGE DE L'IA...

L'AVENIR DE NOTRE CHU

Ensemble!

Université de Lille HÔPITAUX PUBLICS Grand Lille CHU LILLE

ADRIEN LIARD COMIQUE



www.chu-lille.fr

Crédit photos : © CHU Lille

Réalisation graphique : Studio Patoon